

Capitalisation des appuis à l'Alphabétisation et à l'Education Non Formelle de la Coopération Suisse au Niger



Une forte présence des filles dans les centres



L'alphabétisation des femmes



Le passage des langues locales au français



Des infrastructures et équipements à problèmes

Rapport final

Mai 2013

Etude conduite par

Par Amadou Wade DIAGNE
Consultant en éducation et Directeur du Cabinet
AWADIA-SARL
BP 16592 Dakar Fann
Téléphones :
Domicile : (221)33 832 56 29
Portable : (221) 77 538 20 26
Bureau : (221) 338553341
Email: awadediagne@yahoo.com

ARZIKA SABIUO
Planificateur
Tel (00227) 96 97 87 44/ 90 32 18 35
E-mail : asabiou@yahoo.fr
BP 557, Niamey -Niger



Sigles et abréviations	4
1. Contexte et justification	5
2. Objectifs et méthodologie de la capitalisation	5
3. Résultats du PENF	6
3.1. Contribution du PENF dans le rehaussement du taux d'alphabétisation des femmes dans les trois zones d'action de la DDC	6
3.2. Innovations pédagogiques et éducatives au service du développement local	7
3.2.1. Les centres d'alphabétisation pour adultes	7
3.2.2. Le DUDAL	8
3.3. La production et la diffusion des supports didactiques et pédagogiques et le développement de l'environnement	9
3.4. Renforcement des capacités des couches vulnérables dans les villages d'intervention	11
3.5. Formation qualifiante d'insertion des jeunes filles et garçons de 9 à 15 ans	13
3.6. Rôles les différents acteurs	16
3.7. Le renforcement des capacités de l'ONG VIE KANDE NI BAYRA	16
3.8. A propos du FONENF	17
4. Eléments de passage à l'échelle des expériences du PENF	17
4.6. Etat des lieux de la mise à l'échelle	17
4.7. Le niveau d'adoption du curriculum de formation	18
4.8. La pertinence, l'efficacité et l'efficience des pratiques d'alphabétisation et d'Education non formelle	19
4.8.1. Pertinence du PENF	19
4.8.3. Efficience du PENF	21
4.9. Influence des programmes sur les décisions nationales ou locales en matière d'alphabétisation et de formation non formelle	22
5. Principales forces et faiblesses PENF	23
5.6. Principales forces du PENF	23
5.7. Principales faiblesses du PENF	24
6. Leçons apprises pour l'Etat du Niger ou d'autres partenaires	25
7. Pistes de réorientation du programme de l'Education non formelle et de l'Alphabétisation	27
7.1. Suggestions des acteurs terrain	27
7.2. Synthèse de l'équipe de capitalisation	28
7. Annexes	33
Annexe 1 : Termes de référence de la capitalisation des appuis à l'Alphabétisation et à l'Education Non Formelle de la Coopération Suisse au Niger	33
Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées	39
Annexe 3 : Liste des documents consultés	42
Annexe 4 : Recueil de témoignages	48
Annexe 7 : Forces et faiblesses du PENF	61

Tableau 1 : Les données statistiques sur l'alphabétisation.....	7
Tableau 2 Les données statistiques sur le Dudal	7
Tableau 5 : Profils de sortie.....	18
Tableau 7 : Coûts par apprenant PdT par EdM et MdE.....	22
Figure 1: Taux de réussite dans les centres d'alphabétisation	20
Figure 2 : Taux de réussite dans les centres DUDAL	21

Sigles et abréviations

AGR	Activités Génératrices de Revenus
AREN	Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger
BEPC	Brevet d'Études du Premier Cycle
BUCO	Bureau de la Coopération Suisse
CaCoPed	Cadre de Concertation Pédagogique des acteurs de l'ENF
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DEP	Direction des Etudes et de la Programmation
DGAENF	Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale
DUDAL	Développement d'Unités Didactiques, d'Apprentissage et de Loisirs
ENF	Education Non Formelle
FONENF	Fonds de l'Education Non Formelle
IEB	Inspection (Inspecteur) de l'Education de Base
IDAENF	Inspection (Inspecteur) Départemental de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
MdE	Monde des Enfants
ONEN	Organisation Nigérienne des Educateurs Novateurs
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDDE	Programme Décennal de Développement de l'Education
PdT	Pédagogie du Texte
PENF	Programme d'Education Non Formelle
PLN	Promotion des Langues Nationales
PSEF	Programme du Secteur Education Formation
RESEN	Rapport d'Etat du Système Educatif National
SG	Secrétaire Général
UNESCO	Organisation des nations Unies pour l'Education et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIE	Volontaires pour l'Intégration Educative, Kande Ni Bayra

1. Contexte et justification

Le Niger a élaboré en 2002, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, un Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE).

Ce programme qui a été mis en œuvre sur la période 2003-2012, a permis de faire d'énormes progrès au niveau du cycle de base 1 et dans le non formel. Le Taux Brut de Scolarisation est passé de 42% en 2002 à 79,2% en 2012, soit un gain de 37,2 points pourcentage en dix (10) ans.

A l'instar d'autres partenaires, la coopération suisse a accompagné la mise en œuvre du PDDE tant dans le domaine formel que non formel. Dans le domaine non formel, la DDC a élaboré un Programme d'Éducation Non Formelle (PENF 2004-2013) dont la mise en œuvre concernera trois (3) zones : Gaya, Maradi et Téra.

L'adoption par l'Etat de la stratégie du « faire faire » pour mettre en œuvre les programmes d'Alphabétisation et d'Éducation Non Formelle a permis à la DDC de recruter une ONG nigérienne, notamment l'ONG Volontaires pour l'Intégration Educative (VIE Kande Ni Beyra). Ce programme contribue à l'atteinte des objectifs du PDDE en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle notamment : (i) porter le taux d'alphabétisme des personnes âgées de plus de 15ans de 19,9 % en 2000 à 38% en 2013 ; (ii) faire passer la proportion de la population ayant suivi avec succès les cycles entiers d'alphabétisation de 47% en 2002 à 75% en 2013 avec un taux intermédiaire de 60% en 2007.

Il faut noter que cette intervention fait suite à celle initiée dès 1997, dans deux de ses programmes de développement local (Gaya et Maradi) pour des actions expérimentales d'éducation de base, en utilisant la Pédagogie du texte (PdT) et celle de 2000 connue sous le nom du Programme Education de Base (PEB) mis en place en vue de conduire une intervention plus conséquente dans les trois zones prioritaires de la DDC au Niger (Gaya, Maradi et Téra). Ces programmes ont été exécutés en régie directe du fait du manque de prestataires locaux à même d'assurer ce type d'accompagnement sous forme de mandat.

Etant à la dernière année de mise en œuvre du PENF, la DDC a initié deux activités majeures en prélude de l'élaboration d'un nouveau programme. Il s'agit de (i) l'évaluation externe, réalisée en 2012 et (ii) la capitalisation des acquis du PENF, objet de la présente consultation.

La capitalisation de l'appui de la coopération suisse au Niger en matière d'éducation non formelle se déroule dans un contexte marqué essentiellement par le passage du Programme Décennal de Développement de l'Éducation de base1(PDDE) au Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (2014-2020) sur la base du diagnostic réalisé par le Rapport d'Etat du Système Education National (RESEN) en 2009. Ce rapport a certes noté des progrès dans tous les sous-secteurs de l'éducation de base, mais a surtout noté la difficulté voir l'impossibilité pour le Niger d'être au rendez-vous de 2015. C'est fort de ces résultats que le Niger a élaboré un nouveau programme holistique qui concerne tous les sous-secteurs de l'éducation (préscolaire, base 1&2, moyen, supérieur, formation professionnelle et technique et alphabétisation et éducation non formelle). Ce Programme Sectoriel en élaboration pour l'Éducation et la Formation (PSEF) a fait une place de choix à toutes les innovations éducatives et pédagogiques afin de rehausser le taux de scolarisation et celui d'alphabétisation au Niger. Les innovations conduites par la coopération suisse pour la mise en œuvre du PENF figureront en bonne place dans ce PSEF.

Il est donc nécessaire de les capitaliser et de voir les conditions de leur « réplabilité ».

2. Objectifs et méthodologie de la capitalisation

Les objectifs de la capitalisation sont les suivants :

- ✓ Animer le bilan des résultats du programme d'Alphabétisation et d'Éducation Non formelle dans les zones d'intervention (produits, effets, impacts) et apprécier leur durabilité.
- ✓ Animer l'analyse des pratiques pour en retirer le cas échéant des lignes conductrices susceptibles d'orienter les futurs engagements

- ✓ Animer l'identification de pistes de réorientation du programme de l'Education non formelle et de l'Alphabétisation dans une perspective d'appropriation et de partage par les acteurs étatiques et autres partenaires du terrain.
- ✓ Assurer la diffusion des informations ainsi recueillies auprès des intéressés dans une perspective d'innovation et d'efficacité.

La capitalisation s'est déroulée en mettant en application les principes suivants :

- ✓ adopter une méthode axée sur la rencontre avec les partenaires, l'écoute des partenaires et le partage des expériences et leçons ;
- ✓ articuler les approches suivantes : (i) entretiens à l'aide de guide d'entretien selon les cibles et la nature des sujets abordés (enquête qualitative), (ii) les observations à l'occasion de visites de sites grâce à des grilles d'observation des changements notés dans ces sites, (iii) des analyses techniques (Modèle DUDAL, PdT, Centre d'alphabétisation...) et financières (budget, coûts unitaires) avec les outils développés, (iv) la revue documentaire dans tout le processus d'évaluation ;
- ✓ procéder à un échantillonnage représentatif à la fois des sites ayant bénéficié des interventions du projet (6 communautés dans les régions de Maradi, Téra et Gaya) et des différentes catégories d'acteurs (autorités académiques, collectivités locales, parents, communautés, ONG, comités de gestion, prestataires de services...) ;
- ✓ adopter une approche participative avec l'écoute systématique des différents acteurs pour fonder les jugements exprimés sur la base de preuves et de faits analysés en fonction d'autres pratiques similaires ou proches pour en mesurer l'efficacité et la viabilité.

Ainsi, des entretiens semi-directifs ont été menés avec :

- ✓ la DDC,
- ✓ l'ONG nationale mandataire (VIE KANDE NI BAYRA)
- ✓ les acteurs gouvernementaux concernés au niveau national (SG du Ministère, DEP, DGAENF, DEB et Structures intermédiaires) et au niveau local (DREN/A/PLN, IDAENF...)
- ✓ les Structures Intermédiaires (SI) intervenant dans les zones de Maradi, Gaya et Téra
- ✓ Les agences multilatérales et bilatérales actives dans le domaine de l'éducation non formelle au Niger (Lux Développement).

La liste des personnes rencontrées et des documents consultés figurent respectivement en annexe 2 et 3.

3. Résultats du PENF

3.1. Contribution du PENF dans le rehaussement du taux d'alphabétisation des femmes dans les trois zones d'action de la DDC

La non disponibilité des données complètes entre 2004 (année de démarrage du PENF) et 2007 a contraint l'équipe d'évaluation à considérer la période 2008-2012, comme période d'analyse des données statistiques.

Sur la période 2008-2012, 30 926 apprenants ont été inscrits dans les centres d'alphabétisation financés par le PENF à travers l'ONG VIE ; ce qui représente 11% de tous les centres ouverts, sur la même période, par tous les partenaires du sous-secteur d'AENF. Les femmes représentent 58% des inscrits dans les centres PENF. Les effectifs inscrits ont régressé progressivement (passant de 18% en 2008 à 5% en 2012) pour permettre au programme de toucher une autre couche de la population quasi délaissée par l'Etat, il s'agit des enfants âgés de 8 à 14 ans non scolarisés ou déscolarisés précoces.

Tableau 1 : Les données statistiques sur l’alphabétisation

	Nb Total centres ouverts	dont du PENF	Effectifs globaux début campagne			Effectif début campagne PENF			Part du PENF
			H	F	T	H	F	T	%
2008	2105	411	15 737	38 498	54 235	4 226	5 451	9 677	18%
2009	2399	400	18 674	33 682	52 356	4 391	4 980	9 371	18%
2010	2313	242	19 449	48 542	67 991	1 822	3 032	4 854	7%
2011	2038	227	22 584	40381	62965	1 850	2 945	4 795	8%
2012	1816	119	14 342	30 033	44 375	681	1 548	2 229	5%
Ensemble (2008-2012)	10671	1399	90 786	191 136	281 922	12 970	17 956	30 926	11%

L’innovation pédagogique Dudal a commencé en 2009 dans la zone de Téra pour s’étendre dans les zones de Gaya et de Maradi. L’analyse du tableau ci-dessus suggère une forte participation au programme Dudal sur la période 2009-2012. En moyenne, le taux de participation est de 91%, l’année 2011 a connu une baisse de cette participation qu’on pourrait expliquer en partie par la crise alimentaire dont le Niger a subi et qui a contraint beaucoup de famille à quitter leur domicile, la zone de Téra et de Maradi en ont été des victimes.

On note une faible disparité de genre (4619 garçons contre 4498 filles, soit un indice de disparité de 0,97. Notons que dans certains centres, les filles sont plus nombreuses que les garçons.

Tableau 2 Les données statistiques sur le Dudal

	Nbre de Centres Dudal	Effectif début campagne			Effectif fin campagne			Taux participation
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
2009	31	400	298	698	382	283	665	95%
2010	90	1258	1119	2377	1179	1051	2230	94%
2011	160	1953	2181	4134	1818	1816	3634	88%
2012	130	1340	1432	2772	1240	1348	2588	93%
Ensemble (2009-12)	411	4951	5030	9981	4619	4498	9117	91%

3.2. Innovations pédagogiques et éducatives au service du développement local

3.2.1. Les centres d’alphabétisation pour adultes

Il s’est agi de se servir de l’éducation des adultes comme d’un outil pour améliorer le sort des gens et créer des capacités.

S’autonomiser signifie :

- ✓ prendre son existence en main ou la contrôler encore mieux
- ✓ avoir son mot à dire et être écoutée
- ✓ être capable de définir et de créer d’un point de vue féminin
- ✓ être capable d’influer sur les choix et décisions sociales qui touchent l’ensemble de la société
- ✓ être reconnus et respectés en tant que citoyennes égales et êtres humains qui ont quelque chose à donner.

L'autonomisation des femmes peut être résumée comme le processus d'amélioration du capital humain féminin visant à permettre aux femmes de participer efficacement au développement d'une nation sous toutes ses formes.

On pourrait dire aussi que l'autonomisation des femmes consiste à renforcer leurs capacités ou à leur donner les moyens de tirer le meilleur parti de leur existence pour les faire participer à la direction des affaires de la communauté et à l'amélioration de sa situation socioéconomique. Il est évident que l'accès à l'alphabétisation ou à l'éducation, aux informations ou aux savoirs, aux ressources naturelles ou matérielles, à l'acquisition de compétences productives et au capital facilite l'autonomisation des femmes.

Ainsi, quatre domaines sont couverts par le concept : autonomisation éducative, autonomisation sociale, autonomisation politique et autonomisation économique.

Les offres d'alphabétisation de VIE dans le cadre du PENF couvrent deux de ces domaines :

- ✓ autonomie éducative : savoir lire, écrire et calculer (voir curriculum)
- ✓ autonomie sociale (prise de conscience de certains phénomènes sociaux, conduite d'activités de sensibilisation sur le mariage précoce par exemple, changement de comportement, mise en place de groupements...).

L'autonomisation économique reste très faible même si l'on note quelques cas isolés tels que dans le village de Garin Idi (Guidan Roumdji) où les apprenantes se sont constituées en groupement et ont instauré des cotisations hebdomadaires de 50FCFA par personne. Aujourd'hui, elles ont deux moutons, trois sacs d'arachide et 5000FCFA en caisse. Elles comptent vendre ces moutons et sacs pour acheter d'autres moutons et les engraisser.

A Taratakou (Téra), les femmes ont affirmé que « l'intervention du PENF dans le domaine de l'alphabétisation a permis aux apprenants : (i) de savoir lire et écrire ; (ii) d'être plus éveillés ; (iii) de mieux s'exprimer en public ; (iv) d'avoir une cohésion entre communauté ; (v) de mieux prendre en charge l'hygiène et la santé corporelles ; (vi) de savoir manipuler les cellulaires ; etc. Certains sortant du programme d'alphabétisation sont devenus des animateurs des centres d'alphabétisation dans les villages environnants ».

3.2.2. Le DUDAL

DUDAL désigne en langue songhay-zarma l'école du village autour du feu. En habillant chacune des lettres de ce vocable, l'ONG en a fait : le Développement d'Unités Didactiques d'Alphabétisation et de Loisirs. Comme finalité du DUDAL, on retiendra la formation de jeunes (garçons et filles) disposés à participer efficacement et de façon durable au développement de leurs communautés.

DUDAL est une réponse à la demande éducative des communautés, non satisfaite par l'État du fait de la modicité de ses moyens. Le programme d'enseignement apprentissage comporte des connaissances utiles et utilisables dans le milieu social des bénéficiaires. Les valeurs à développer sont entre autres, la culture de la paix et de la tolérance, le patriotisme, la culture de la démocratie et du réflexe genre.

On retrouve, à côté des connaissances instrumentales en langue, en mathématique et en sciences, l'apprentissage des multiples compétences pour améliorer le cadre de vie des participants.

L'enseignement est fonction des besoins exprimés par les communautés et les opportunités offertes par le milieu. Des personnes ressources du milieu sont mises à contribution pour partager leurs expériences avec les jeunes à travers l'enseignement de certaines valeurs sociales et morales chères à la communauté. Un programme d'activités culturelles et sportives vient compléter le programme de formation.

La durée annuelle du programme est de 6 mois par an, à raison de 480 heures d'apprentissages pour les disciplines fondamentales (4 heures par jour, 5 jours par semaine et 4 semaines par mois) et 240 heures pour les activités sportives et culturelles (2 heures par jour, 6 jours par semaine et 4 semaines

par mois). Dans la perspective de répondre aux besoins des garçons et des filles, il sera prévu un animateur et une animatrice pour chaque village. Une flexibilité est accordée aux communautés pour répartir ces horaires en fonction des spécificités de chaque zone, sans affecter la masse horaire globale.

L'approche utilisée est la pédagogie du texte. Cette approche participative met en avant, l'appropriation théorique et pratique des connaissances. Au centre de la construction des connaissances, l'apprenant est artisan de son propre apprentissage.

Les enseignements/apprentissages se feront d'abord en langue maternelle. Le français sera introduit à l'oral dès la première année, dans sa forme basique, avant de devenir progressivement langue d'enseignement.

Il est attendu du sortant des DUDAL :

- ✓ la capacité de mobiliser et de réutiliser ses acquis pour satisfaire ses propres besoins ainsi que ceux de la communauté,
- ✓ la maîtrise de l'écrit en relation avec les différentes disciplines
- ✓ la capacité d'impulser le développement local
- ✓ la capacité de vulgariser les valeurs sociales et morales
- ✓ la capacité de poursuivre des études dans un cadre scolaire.

Voir en annexe 3 les caractéristiques du modèle.

3.3. La production et la diffusion des supports didactiques et pédagogiques et le développement de l'environnement

Selon VIE, les supports pédagogiques sont élaborés aussi bien pour les formateurs que pour les apprenants. Le principal support est le cahier pédagogique qui constitue un guide pour les enseignements apprentissages. Les documents des apprenants peuvent émaner de plusieurs, tout d'abord, on relève les documents d'initiation à la lecture confectionnés par VIE Kande Ni Bayra, les documents pour développer les capacités de lecture. En plus de ceux-ci, il y a des documents produits par les apprenants eux-mêmes et qui sont saisis et retournés sur le terrain et enfin les documents achetés dans les librairies de la place sur diverses thématiques.

Concernant la production du matériel didactique, VIE déclare avoir à disposition les supports suivants :

Pour les apprenants

- ✓ Livret d'initiation en lecture au niveau des 2 volets dans les quatre langues (jeunes et adultes)
- ✓ Livre de lecture
- ✓ Bandes dessinées
- ✓ Recueils de textes

Pour les enseignants

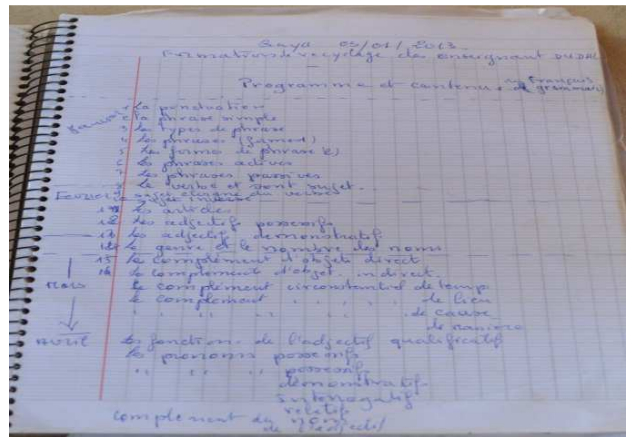
- ✓ Arrêté de transcription
- ✓ Cahier pédagogique
- ✓ Guide d'enseignement langue,
- ✓ Guide d'enseignement maths
- ✓ Guide d'enseignement sciences sociales
- ✓ Guide d'enseignement sciences de la vie

A ce propos, la mission a noté un environnement pauvre compte tenu du fait que VIE aurait dû élaborer un programme allégé et condensé pour les Dudal et pour lequel des ouvrages adaptés et autres supports didactiques devaient être conçus. A cela devrait s'ajouter un dispositif d'évaluation formative et certificative sur la base de tests standardisés.

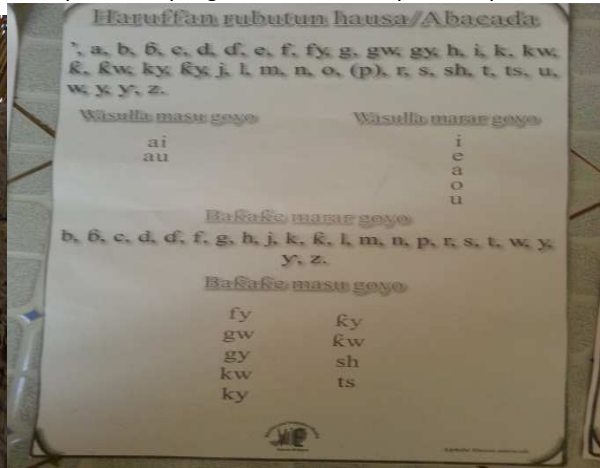
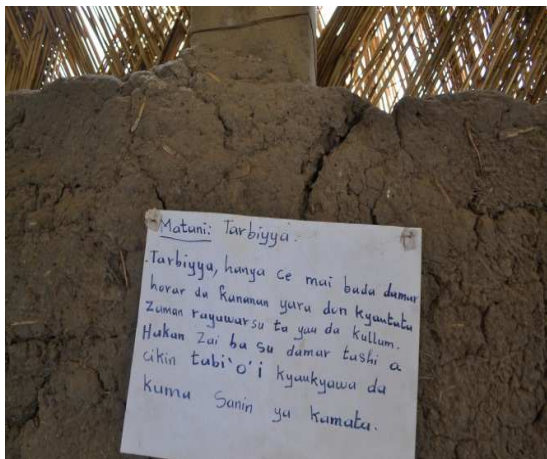
L'environnement lettré et le matériel didactique dans les centres



Les manuels du formel en usage dans les DUDAL



Une partie du programme mis à disposition par les IEB



Un environnement lettré pauvre



.....même si les centres sont dotées de biblio caisses avec des ouvrages en langue locale en petit nombre et pas toujours utilisés !

3.4. Renforcement des capacités des couches vulnérables dans les villages d'intervention

Pour rappel, l'impact attendu du PENF est ainsi formulé :

« L'amélioration du bien-être de la population rurale des zones prioritaires de la DDC au Niger par le développement de compétences à travers une éducation non formelle répondant aux besoins spécifiques des adultes et des jeunes exclus du système d'éducation formelle ou *sans accès* à celui-ci, veillant à la réduction des écarts entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, les couches sociales, les groupes ethniques et les communautés et mettant l'accent sur les plus défavorisé-e-s ».

Ainsi, les cibles du PENF sont les adultes femmes et hommes, filles et garçons de 9 – 15 ans non scolarisés ou déscolarisés, défavorisés, issus des communautés de la zone prioritaire de la DDC.

En application à ces orientations, le PENF s'est positionné en faveur des populations vulnérables :

- ✓ en ciblant d'abord les plus pauvres dans les zones les plus pauvres (le programme a opté pour la correction des disparités avec un accent mis particulièrement sur les femmes et les filles)
- ✓ en renforçant leurs capacités techniques de création de richesse (c'est pourquoi le projet a choisi l'alphabétisation conscientisante des adultes et les activités génératrices de revenus pour les jeunes apprenantes/apprenants)
- ✓ en les aidant à s'organiser ou à mieux s'organiser (c'est la mise en place de différentes organisations telles que les groupements féminins, les associations de jeunes, les Comités de gestion de l'éducation non formelle...)
- ✓ en les accompagnant dans leurs stratégies d'accès à des ressources techniques, matérielles et financières pour améliorer leurs revenus (subventions pour la création de richesse, activités d'agriculture dans les champs-écoles¹, d'élevage, de spéculation sur les produits locaux, affiliation aux structures financières décentralisés et renforcement des capacités des ONG locales telles que VIE et les SI...)
- ✓ en les appuyant dans la recherche d'acquis durables surtout en termes de disponibilité de ressources humaines compétentes, d'infrastructures garantissant l'éducation tout le long de la vie (centres construits et équipés), de mise en réseau, de liens avec l'administration de développement, les structures d'appui (PSIL, INRAN...) et le monde des finances (ce sont toutes les formations prévues dans les différents volets, le fonds pour les prêts tournants et la dotation initiale qui va servir de garantie pour l'accès au micro crédit...).

L'éducation inclusive est aussi une réalité dans les sites d'intervention du PENF comme l'illustre cette jeune femme albinos qui fréquente le centre d'alphabétisation de Garin Idi (Maradi).







¹Champs écoles paysans : production et vente de semences améliorées, production, stockage et vente du niébé (sésame, arachide, souchet, voandzou, tomate hivernage, oignon, condiments, pomme de terre, etc.), transformation des produits agricoles (farine, couscous, huile, jus, biscuits, pain, etc.), arboriculture (fruitiers et autres espèces sauvage) et prestations de services (brigadiers phytosanitaires, pépiniériste)

La mission a aussi noté l'articulation des centres d'alphabétisation avec les Clubs d'écoute communautaires qui sont des groupements de femmes et d'hommes ou de jeunes (ou un mélange entre eux) qui se réunissent périodiquement pour discuter des questions et des enjeux de développement et leur trouver ensemble des solutions. Dans ce processus axé sur l'action, les stations de radio rurales sont utilisées comme média pour relayer l'information et augmenter le flux de communication, donnant ainsi accès aux connaissances et attirant l'attention sur des thèmes définis par les clubs d'écoute. Cependant, la mission n'a pas pu mesurer l'impact de cette articulation.

Le choix des sites d'intervention a obéi aux mêmes critères de choix des bénéficiaires en ne retenant que les zones les plus pauvres et où la scolarisation est faible par rapport à la moyenne nationale. Ainsi, les localités ciblées sont particulièrement dépourvues en infrastructures sociales de base comme le montrent les images ci-dessous (peu d'écoles ou écoles distantes, faibles revenus portés essentiellement par l'agriculture, accès difficile à l'eau en quantité et en qualité, très peu d'intervenants...).

Des sites d'intervention certes pauvres mais avec un potentiel exploitable

	
<p>Une vue d'une concession à Angoul Madé (Gaya)</p>	<p>Lourdou (Téra) une vue du tracé du cours d'eau qui traverse le village durant l'hivernage</p>
	
<p>La concession d'une apprenante du Dudal de Taratakou</p>	<p>Garin Lourdou, un village à fort potentiel agricole dans lequel un vaste programme de sensibilisation pour l'introduction de nouvelles pratiques agricoles est mis en œuvre par les superviseurs de la zone.</p>



Une vue d'un marché hebdomadaire

L'épineuse question de l'eau

3.5. Formation qualifiante d'insertion des jeunes filles et garçons de 9 à 15 ans

Selon VIE, « il faut tout d'abord souligner qu'au départ, la dimension formation qualifiante d'insertion ne faisait pas partie de l'objectif du programme et par conséquent les moyens pour y parvenir n'étaient pas prévus. On parlait tout juste d'initiation à l'insertion sociale.

Nonobstant cela, la pratique du terrain a imposé par ses réflexions une dimension intitulée « activités de professionnalisation des jeunes en milieu rural » avec des critères bien définis notamment la non délocalisation de l'enfant par l'exercice de sa compétence développée et la rentabilité éprouvée avec moins de risques.

En fonction des opportunités et des réalités des zones d'intervention du PENF, des pôles de spécialisation en professionnalisation ont été constitués, lors de la rencontre du COPAPENF (cadre orientation des activités de professionnalisation) ».

Ainsi, les pôles ci-dessous ont été mis en place :

- i. **Dakoro** : pôle de spécialisation en élevage : (l'embouche, multiplication d'animaux)
- ii. **Maradi** ; pôle de spécialisation en agriculture (culture et la commercialisation des produit agricole) et
- iii. **Gaya** : pôle de spécialisation en arboriculture et en pisciculture,

C'est sur cette base que les apprenants DUDAL ont initié des activités qui ont été subventionné par le programme et au bout d'un an seulement on a assisté à des résultats appréciables.

Selon VIE, « ces activités d'agriculture et d'élevage ont permis aux apprenants/tes de s'initier et de développer plusieurs compétences qui peuvent leur servir pour bâtir une carrière professionnelle. En plus des compétences développées, la mise en œuvre de la professionnalisation a donné lieu à la naissance de plusieurs associations de jeunes pour le développement local. Ces associations fonctionnent (bureau, agrément et compte bancaire) et mènent plusieurs activités qui leur permettent de mobiliser d'importantes sommes d'argent ».

A titre d'illustration, dans le village d'Angoual Madé (commune de Zabori), avec la subvention de 30000FCA par enfant (dont 2000 F pour le COGES-Dudal, 3000F pour l'entretien de l'animal et 25000F pour l'achat de l'animal) le COGES a acheté soit un mouton, soit une chèvre. Ainsi, à ce jour 11 moutons et 7 chèvres sont disponibles (2 moutons et 3 chèvres sont morts).

Dans le village de Garin Bourtou (commune de Yélou), la mission a noté une forte adhésion au programme PENF et une satisfaction totale surtout au regard des subventions que le programme a accordé aux enfants : deux (2) subventions de 910 000 FCFA au 35 enfants (26000F par enfant) pour l'achat de mouton en 2010 et 2012 et une subvention de 1 178 500 FCFA pour la pisciculture (construction du bassin, achat de la moto pompe, fonçage du puits et achats du poisson).

La mission estime que VIE et le PENF ne pourront pas faire l'économie sur la réflexion sur les modalités d'appui (groupement/individus) et sur les gains réels permettant de sortir des villages et/ou des individus de la pauvreté.



La visite de ces deux réalisations (embouche bovine et pisciculture) a suscité un débat relatif à la prise de conscience de la population afin qu'elle s'organise en groupement ou en famille pour répliquer l'exemple de la pisciculture ou les cultures maraîchères ou l'aviculture afin de sortir de la pauvreté et d'assurer l'autosuffisance alimentaire du village.

Pour les activités professionnalisantes, le centre Dudal de Malamoua Salifou a bénéficié de l'appui de l'INRAN en 2012 pour la culture de son champs école et la conservation du haricot acheté en 2012 et de l'appui de l'agent de l'élevage pour l'entretien du troupeau de l'école. En deux années, le centre a bénéficié des deux subventions de 375 000 FCFA en 2011-2012 et de 800 000FCFA en 2012-2013. Ces subventions ont permis l'achat de 30 chèvres et de deux moutons, du haricot et du souchet pour la spéculation. Ce stock se trouve dans le magasin mis à la disposition de l'association par le chef du village.



Au total, la mise en œuvre de toutes ces activités diversifiées génératrices de revenus a pris le pas sur l'identification de métiers porteurs, l'élaboration d'un référentiel de compétences liées à ces métiers et la mise en place d'un dispositif de formation et d'insertion individuelle et collective dans le marché de l'emploi et/ou de l'auto-emploi. En effet, ces AGR ont plutôt bénéficié aux enfants qui poursuivent leurs études dans le formel n'ont développé que l'aspect « bénéfice » de ces activités. On aurait pu penser que l'accent serait mis sur les jeunes, adolescents et adultes dans une perspective professionnelle et pas seulement de génération de petits revenus qui ne garantissent pas la sortie de la pauvreté.

Formation qualifiante d'insertion des jeunes filles et garçons de 9 à 15 ans

L'embouche : une activité génératrice de revenus bien appréciée par les enfants et leurs parents



Jeunes filles peuls d'Angoul Madé (Gaya) avec leurs chèvres



Autres jeunes d'Angoul Madé avec leurs moutons



Le jeune Souley de Taratakou (Téra) avec ses chèvres acquises grâce à l'appui de 3.200 FCFA de subvention octroyée par le projet à ses débuts et ayant été rentabilisée par l'achat et l'élevage de poulets et de pintades



La jeune Bakissa du même village avec sa chèvre



Le troupeau de l'association des apprenants du DUDAL de Garin Lourdou (Gaya)



Une vue du projet de pisciculture des apprenants

3.6. Rôles les différents acteurs

L'analyse des rôles des acteurs permet de tirer les conclusions suivantes (voir en annexe 5 la distribution des rôles et des responsabilités dans le PENF):

- ✓ le développement d'un partenariat technique sous forme de convention ou de contrat avec les IDAENF et IEB a permis de disposer d'un programme pour les écoles et d'un plan de suivi et d'encadrement pédagogiques ;
- ✓ le partenariat avec les ONG locales qui sont responsabilisées dans des actions communes de sensibilisation, de suivi...s'est mis en œuvre dans une démarche de prestation de services ;
- ✓ ce partenariat a permis d'identifier des acteurs locaux dont les capacités ont été renforcées par des appuis divers ;
- ✓ la faiblesse de l'implication des maires des communes dans la mobilisation communautaire, la pérennisation...;
- ✓ les partenaires techniques et financiers (UNICEF, Lux Dev...) bien qu'engagés pour la mise en place du Fonds ne sont pas encore suffisamment mobilisés pour la matérialisation de cet outil de financement de l'ENF;
- ✓ il n'y a pas de synergie avec les programmes des autres intervenants et avec les interventions du BUCO;

La mission n'a pas noté la présence d'un comité de pilotage et d'un cadre de concertation politique avec l'ensemble des parties prenantes à l'exception du cadre de concertation des acteurs pédagogiques (CaCoPed) qui vise comme objectif principal de renforcer leurs capacités à travers un partage de pratiques et d'expériences. Il est ouvert à tous les intervenants de l'éducation non formelle et se tient deux (2) fois par an.

3.7. Le renforcement des capacités de l'ONG VIE KANDE NI BAYRA

En ce qui concerne les capacités de gestion et son autonomisation, l'ONG VIE a beaucoup progressé en matière de gestion comme le révèlent les derniers résultats des audits.

En outre, l'ONG a pu diversifier ses partenaires comme le révèle le tableau figurant en annexe 6. Cependant, malgré ce dynamisme dans le partenariat, VIE n'a pas encore développé une grande capacité d'influence pour la promotion des modèles d'intervention qu'il met en œuvre de manière à les faire adopter officiellement par les autorités politiques et à les faire mettre en application par d'autres acteurs.

En ce qui concerne l'autonomie des antennes, les constats suivants ont été faits par la mission.

Les principaux échanges avec l'équipe de l'antenne VIE Maradi ont tourné autour de l'autonomisation de l'antenne de VIE Maradi ainsi que la pérennisation des activités réalisées (Dudal et AGR).

Sur le plan capacité, l'antenne de Maradi dispose de ressources humaines capables de conduire toute activité d'AENF (ayant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine). Elle dispose aussi de moyens logistiques (1 voiture 4x4 et 5 motos pour la supervision).

Les principaux partenaires de cette antenne sont : INRAN, Etat, NECKS, Clubs d'écoute.

Comme PTF intervenant dans la région on peut citer : PAM, UNICEF, PNUD, CARE, World Vision, CRS.

En termes de fonctionnement, l'antenne dépense en moyenne 3 000 000FCFA par mois, soit 36 000 000FCFA par an, ce qui est appréciable pour une antenne régionale.

La principale contrainte pour l'autonomisation de l'antenne est l'absence de contrats entre cette antenne et d'autres PTF menant des activités d'AENF dans la région ; ce qui risque de pousser l'antenne à se séparer de ses cadres compétents (Superviseurs, Structures Intermédiaires et animateurs).

L'antenne a soulevé une inquiétude liée au sort qui sera réservé aux centres, aux ressources injectées dans activités d'AGR ainsi qu'à la pérennité des activités de professionnalisation apprises aux

apprenants d'autant plus que la nouveauté de ces interventions ainsi que leur durée ne permettent pas de tirer les leçons apprises.

Par contre, l'antenne de Dosso a affirmé être capable d'être autonome puisqu'en plus des ressources humaines et logistiques disponibles, elle a pris des initiatives pour mobiliser des ressources additionnelles au niveau local sans l'intervention du VIE siège (programme d'alphabétisation avec LUX DEV et activités d'augmentation des revenus monétaires des femmes avec la Coopération belge).

Ainsi donc, VIE a mis en application la recommandation de la dernière mission d'évaluation qui avait noté que « dans la perspective de l'accroissement des centres, il serait nécessaire d'autonomiser les antennes en y mettant en place une structure « légère » de gestion avec des personnes qualifiées en gestion de projets et capables de planifier, organiser, suivre et évaluer les activités dans les villages ».

3.8. A propos du FONENF

Selon le DGAENF, le Ministère de l'Education Nationale avait élaboré et validé technique le projet de politique d'AENF. Il restait la validation politique. Dans ce projet, il a été prévu la mise en place et l'opérationnalisation d'un Fonds d'Appui à l'Education Non Formelle (FONAENF). Malheureusement les discussions sur le type de fonds n'ont pas permis sa mise en place. Le processus d'élaboration du PSEF qui a commencé en 2010 a mis en veille l'adoption de la politique de l'AENF et donc la mise en place du fonds aussi.

Toutefois, la DGAENF avait prévu en 2012 de relire le projet du document de la politique et de le valider après une large concertation. Dans le budget 2013, des ressources sont prévues sur le Budget National pour élaborer les textes et documents devant régir le Fonds.

Les entretiens avec le Directeur de Cabinet du Ministre et avec la DGAENF laissent présager que le dossier du FONENF pourrait bien progresser à condition que la DDC joue son rôle d'influence et de plaider pour accélérer le processus ci-dessus décrit.

En effet, le document du PSEF a fait les remarques suivantes : « au terme de huit années de mise en œuvre du PDDE, il ressort que, malgré les progrès enregistrés, les objectifs visés sont loin d'être atteints. Au-delà de la non mise en œuvre de certains projets, le sous-secteur a souffert d'un sous financement chronique sur la période ».

Le Directeur de Cabinet de la Ministre de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales a salué l'initiative louable de la Coopération Suisse et l'intérêt d'un sous pour soutenir le sous-secteur d'AENF. Des dispositions seront prises pour que la structure en charge de ce dossier (DGAENF) fasse tous les textes et les argumentaires afin que la politique puisse mettre en place le Fonds. Il a ensuite rappelé l'engagement du Président de la République par rapport à la gratuité de l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, gratuité qui ne peut se concrétiser qu'en prenant en charge tous les enfants non scolarisés ou « rejetés » par le système formel à travers d'autres innovations éducatives.

4. Eléments de passage à l'échelle des expériences du PENF

4.6. Etat des lieux de la mise à l'échelle

En interne, la mission a noté un premier mouvement de mise à l'échelle. En effet, les actions ont démarré par 20 centres à Téra et 5 à Dakoro avec 2 langues (Zarma sonrai et Fulfulde) pour aller à

160 centres avec 4 langues (Zarma sonrai, Fulfulde Hausa et Tamajaq) dans 5 départements : Téra, Dakoro, Filingué, Guidan Roumji et Gaya.

Les autres éléments ci-après peuvent être mis aussi sur le compte de la mise à l'échelle et de la reconnaissance officielle des interventions: la prise en compte des statistiques, l'implication de l'état à travers la formation des animateurs et enseignants, le suivi régulier des centres et de la qualité des enseignements apprentissages, les missions ministérielles de supervisons de la mise en œuvre des activités, les rencontres d'échanges (Cadre de Concertation Pédagogique) et leur participation à la validation des résultats annuels du PENF.

Cependant, même si comme l'ont constaté les IDAENF, sur le terrain pratiquement seule la Coopération Suisse appuie de manière substantielle le non formel, force est de constaté que le Ministère de l'éducation n'a pas encore adopté et mis en œuvre le modèle Dudal malgré le fait que les IEB reconnaissent ce type d'offre et admettent les sortants qui en ont le niveau dans les écoles formelles.

4.7. Le niveau d'adoption du curriculum de formation

L'absence de curriculum définissant les modalités de mise en œuvre de la professionnalisation et tenant compte des expériences réussies d'autres partenaires qui avait été constatée par la mission d'évaluation a connu une avancée. En effet, VIE a fait élaborer un référentiel de formation dans les Dudal et pour l'alphabétisation appelé cadre curriculaire qui s'inspire des options du ministère en matière d'orientation de l'éducation au Niger (Loi N° 98-12 du 1er Juin 1998, portant Orientation du Système Educatif Nigérien).

En effet, VIE Kande Ni Bayra a décidé d'élaborer son document cadre curriculaire pour l'alphabétisation et l'éducation alternative des jeunes en cohérence avec les orientations du curriculum qui est unique.

En cohérence avec la Loi, les programmes de VIE Kande Ni Bayra présentent deux types de profils. Les profils à définir concernent l'alphabétisation et l'éducation non formelle des adultes et l'éducation alternative des jeunes.

Le tableau ci-après donne une définition des profils selon les programmes.

Tableau 3 : Profils de sortie

Programmes	Objectifs	Profil de sortie
Alphabétisation des adultes	Alphabétiser les adultes, femmes et hommes dans en tenant compte des groupes défavorisés et en s'efforçant de réduire les écarts entre hommes et femmes.	Etre capable de mobiliser et de réutiliser ses acquis pour satisfaire ses propres besoins ainsi que ceux de la communauté
Education alternative des jeunes	Alphabétiser les jeunes de 9 à 14 sans accès au système formel d'éducation ou exclus de celui-ci	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etre capable de mobiliser et de réutiliser ses acquis pour satisfaire les besoins utilitaires de la communauté ✓ Maîtriser l'écrit en relation avec les différentes disciplines ✓ Etre capable d'impulser le développement local et régional ✓ être capable de vulgariser les valeurs sociales et morales ✓ avoir les capacités de poursuivre les études dans le cursus formel

Programmes	Objectifs	Profil de sortie
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ être capable de vulgariser les techniques de production végétale et animale ✓ être capable de monter une petite entreprise moderne non délocalisant

Les disciplines d'enseignement par domaine d'études au Non Formel sont les suivantes :

- ✓ **Le domaine : compétence de vie courante qui comprend:** Education Morale et Civique, Education Physique et Sportive, Education à la Santé, Histoire, Géographie, Hygiène et Environnement, Musique, Activités Socioculturelles, Contes et Légendes, Dessins.
- ✓ **Les domaines des mathématiques, sciences et technologie qui comprennent :** mathématiques, sciences du milieu, sciences physiques et technologie ;
- ✓ **Le domaine de la formation qualifiante qui comprend :** activités pratiques et productives, restauration, couture, etc.

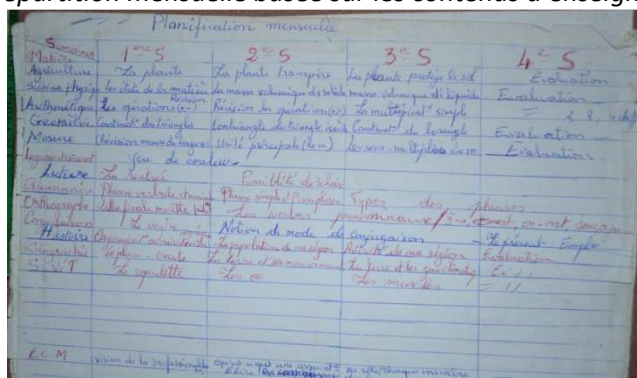
Dans le cadre du Dudal par exemple, il est prévu en troisième année six (6) jours de cours par semaine avec 4h/jour soit 24h/semaine, 108h/mois et 648h/an pour 9 mois de cours. Ce quantum horaire est très en deçà des normes admises pour garantir la qualité des apprentissages (entre 900 et 1200 h par an).

Cependant, ce cadre curriculaire n'est pas encore formalisé et adopté par le Ministère de l'éducation ou par d'autres intervenants. La rencontre avec la DGEANF n'a pas permis de voir que cette structure est au courant de cette initiative.

Le programme que la mission a vu appliqué dans les Dudal, est élaboré selon une entrée par les compétences dans le cadre curriculaire de VIE et selon les contenus dans les répartitions des animateurs (voir photo ci-dessous). Il porte sur 13 disciplines sans un effort d'allègement et d'intégration (agriculture, science physique, arithmétique, géométrie, mesure, logique et raisonnement, lecture, grammaire, orthographe, conjugaison, histoire, géographie et Sciences de la vie et de la terre (SVT)).

Notons enfin que ce cadre curriculaire ne fait aucune référence à la professionnalisation ! De même que le cahier de l'animateur élaboré par VIE !

Une répartition mensuelle basée sur les contenus d'enseignement



4.8. La pertinence, l'efficacité et l'efficience des pratiques d'alphabétisation et d'Education non formelle

4.8.1. Pertinence du PENF

La mission a noté une forte adhésion au programme PENF et une satisfaction totale surtout au regard des subventions que le programme a accordé aux enfants. Par exemple, à Garin Lourdou, une

première subvention de 910 000 FCFA ont été accordées aux 35 enfants (26000F par enfant) pour l'achat de mouton en 2010 et 2012 suivie d'une seconde de 1 178 500 FCFA pour la pisciculture (construction du bassin, achat de la moto pompe, fonçage du puits et achats du poisson).

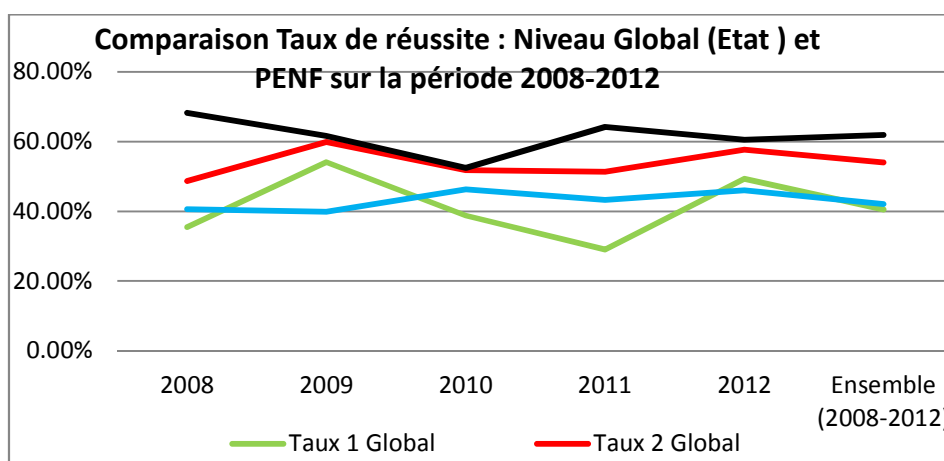
4.8.2. Efficacité du PENF

Sur la période 2008-2012, le taux de réussite de tous les inscrits (produits par la DGAENF) n'ont pas connu une progression continue comme souhaité dans le PDDE. Le PENF a obtenu de meilleurs résultats en moyenne sur la même période.

En rapportant les apprenants admis aux tests de fin de campagne à ceux inscrits en début de campagne, on obtient un taux de réussite moyen de 40,5% pour l'ensemble des centres ouverts au Niger contre un taux moyen de 42,1% pour le PENF. Aussi, en rapportant ces mêmes admis aux apprenants testés en fin de campagne, on obtient un taux de réussite moyen de 54% produit par la DGAENF contre 62% pour le PENF.

Toutefois, l'analyse du graphique ci-dessus montre le caractère irrégulier des performances des programmes d'alphabétisation, des gains (ou des pertes) de plus de 10 points pourcentages sont souvent observés entre deux années.

Figure 1: Taux de réussite dans les centres d'alphabétisation



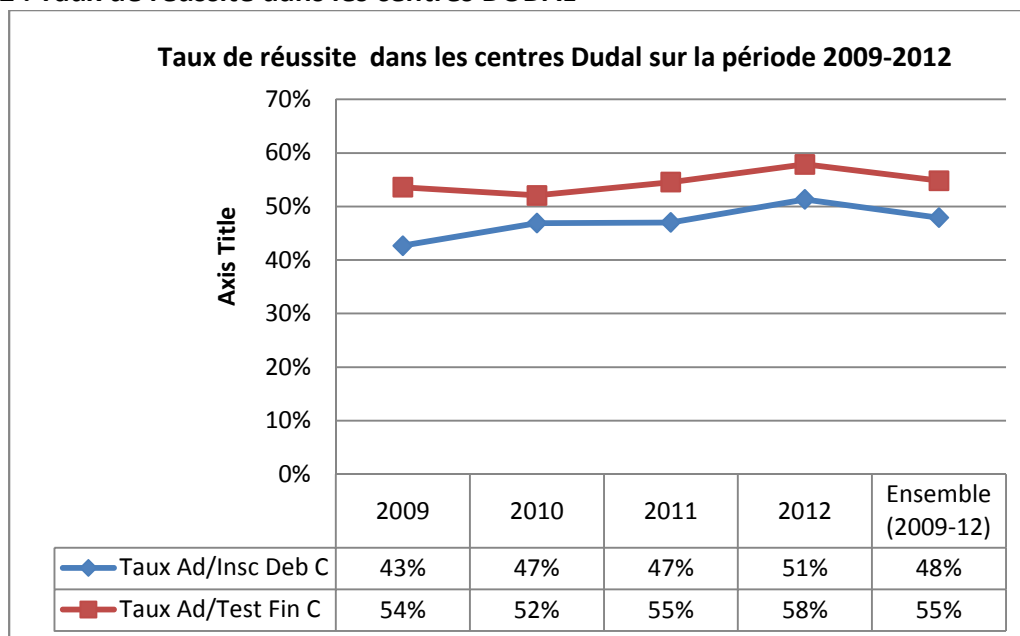
Taux 1 : Taux de réussite (en rapport avec inscrits début campagne)

Taux 2 : Taux de réussite (en rapport avec testés Fin campagne)

Selon l'IEB de Téra, les centres Dudal se caractérisent par leur ambiance laquelle découle de la méthode active : le sortant de Dudal n'a aucun problème pour s'exprimer en public. Certains transférés sont parmi les meilleurs de leurs classes, cependant l'âge constitue une contrainte notamment pour les enseignants car n'étant pas préparés à la gestion des adolescents (cet âge se trouvant au collège). En 2010/2011, sur 720 testés, 279 (dont 174 femmes) ont le niveau 3 ou 4 et 207 (dont 130 femmes) ont le niveau 5 ou 6.

Les deux taux de réussite calculés en rapportant respectivement les admis en fin de campagne sur les inscrits en début de campagne et ceux testés en fin de campagne, sont en progression sur la période 2009-2012, passant respectivement de 43% et 54% en 2009 à 51% et 58% en 2012. Cela laisse présager de beaux jours pour cette initiative.

Figure 2 : Taux de réussite dans les centres DUDAL



Le village Garin Bourtou (Commune de Yélou à Gaya) abrite un centre Dudal qui est toujours ouvert. Il compte 35 apprenants. La mission a trouvé l'enseignant en train de corriger des opérations de calcul. Quatre (4) apprenants ont été interrogés pour corriger trois épreuves de calcul. Dans l'ensemble, ces apprenants ont une bonne connaissance des procédés et méthodes pour résoudre les problèmes de calcul. Un seul n'a pas pu bien effectuer son opération.



4.8.3. Efficacité du PENF

Dans le PENF, le coût unitaire d'un apprenant ALPHA est estimé à 114.056FCFA par an, contre 210.161FCFA pour un apprenant DUDAL.

Ce calcul a été fait sur la base des éléments du budget PENF VI en faisant le rapport des dépenses global par volet par le nombre d'apprenants du volet.

Ces coûts sont extrêmement élevés par rapports aux pratiques notées dans le pays et dans la sous-région.

Pour évaluer le coût unitaire minimum de l’alphabétisation d’un adulte, les données que Carr-Hill et Roberts ont établies suggèrent que le coût minimum devrait très vraisemblablement se situer autour de 100 \$US, au lieu du minimum de 50 \$US figurant actuellement dans la documentation LIFE².

Dans le programme ENF de EdM et de MdE, l’analyse et le calcul du coût annuel de l’apprenant fait ressortir les éléments suivants :

Tableau 4 : Coûts par apprenant PdT par EdM et MdE

Désignation du processus	Coût unitaire de l’apprenant par application des mêmes éléments structurants le calcul des coûts, habituellement considérés	Coût unitaire de l’apprenant par application des éléments structurants spécifiques à la l’éducation par la PdT
Alphabétisation et éducation non formelle habituelle	50 000	/
Programme d’éducation par la PdT, 1 ^{ère} cohorte (phase pilote)	69 570	170 140
Programme d’éducation par la PdT, 2 ^{ème} cohorte (phase non pilote ou non pilote)	51 052	88 033

Source : Soumana Hassane, *Analyse coûts/bénéfices vise à analyser l’efficience d’un cas de programme d’éducation de base pour adultes et adolescents (9-14 ans) utilisant l’approche PdT, ADEA, Triennale 2012*

Par exemple, le coût unitaire moyen d’un participant au Sénégal varie entre 5000 (10 \$ US) et 35 000fCFA (70 \$ US) d’un projet à l’autre. Ce coût qui est en réalité une subvention donnée par l’Etat aux opérateurs en alphabétisation diffèrent d’un projet à un autre pour les des raisons liées à la nature de l’offre, sa durée, la spécificité des cibles...

La mission recommande de définir la structure du coût unitaire d’un apprenant participant à un programme efficace, coût à la fois compatible à la capacité du pays (pour les besoins du passage à l’échelle) et garantissant une formation de qualité prenant en compte l’ensemble des intrants nécessaires.

4.9. Influence des programmes sur les décisions nationales ou locales en matière d’alphabétisation et de formation non formelle

Du point de vue du DGAENF, il est difficile de parler de capitalisation dans la mesure où l’ONG VIE n’a pas fait d’actions visant à aboutir à cette finalité. Mais le nouveau programme (Programme Sectoriel pour l’éducation et la Formation –PSEF) a reconnu la nécessité de tenir compte des innovations éducatives pour prendre en charge les enfants de 9-14 ans non scolarisés ou précocement déscolarisés.

Pour rappel, le PSEF a identifié quatre (4) contraintes majeures qui ont affecté l’atteinte, dans les délais prescrits, des objectifs d’universalisation de l’éducation de base. Il s’agit :

- i) de la forte porosité du système liée à des forts taux d’abandon, en particulier en milieu rural et en première et dernière années du cycle ;

²Roy Carr-Hill et Fiona Roberts. Septembre 2007. *Méthodes d’évaluation des coûts des programmes d’alphabétisation des adultes, notamment en Afrique*. Document de référence pour la conférence interministérielle africaine sur l’alphabétisation. Page 5

- ii) de la contrainte liée à la prise en charge éducative de certains groupes cibles ayant des besoins éducatifs spécifiques (enfants des zones déshéritées, des zones nomades et/ou à habitats dispersés, des zones périurbaines, etc.) ;
- iii) de la pression croissante des dépenses de personnel sur les ressources allouées au sous-secteur (74% en 1998, 86% en 2004, 88% en 2008) eu égard au recrutement massif d'enseignants contractuels et à l'amélioration progressive de leur niveau de rémunération. Un tel état de fait a pour conséquence la réduction progressive des dépenses d'ordre pédagogique et ;
- iv) du faible niveau d'exécution du programme d'infrastructures scolaires (il est estimé que 43% des salles de classe sont des paillotes en 2009).

Pour le programme (2012-2020), les activités seront focalisées sur les deux formules ci-dessous qui visent la réintégration au cycle de base 1 ou l'insertion professionnelle en définissant des modes de fonctionnement corrects du point de vue fonctionnel mais parcimonieux du point de vue des ressources mobilisées :

- i) la formule dite «passerelle» vise à offrir une formation accélérée (un an) aux jeunes en vue de leur insertion dans le circuit du cycle de Base1;
- ii) l'autre formule, dite «centre d'éducation alternative» vise à une mise à niveau rapide sur les compétences instrumentales de base, suivie d'un apprentissage accompagné pour faciliter l'insertion professionnelle de l'apprenant dans le tissu économique local ;

Ainsi, le programme anticipe pour ce qui concerne l'éducation non formelle qu'en 2020, environ 20% des jeunes non scolarisés ou déscolarisés précoces puissent bénéficier d'une prise en charge dans une formule d'éducation non formelle (contre 2 % en 2008).

5. Principales forces et faiblesses PENF

Les forces et faiblesses du PENF figurent en annexe 7. Leur exploitation a permis de tirer les principales suivantes.

5.6. Principales forces du PENF

La mission a identifié es principales forces suivantes.

Au niveau de l'accès

- ✓ Une contribution significative au recul de l'analphabétisme dans les régions d'intervention avec 30 926 apprenants inscrits entre 2008 et 2012 soit 11% des effectifs recensés par la DGAENF et avec 9117 enfants âgés entre 9 et 14 ans ont été inscrits dans les centres de seconde chance (Dudal), 1389 sortants du Dudal ont été transférés dans les classes de CE2, CM1 et CM2 en 2012
- ✓ Une importante contribution à la lutte contre les disparités liées au genre avec une forte participation des femmes dans le programme Alpha et des filles dans les DUDAL
- ✓ Prise en compte du genre effective avec le nombre de centres féminins qui représente plus de la moitié de l'ensemble et avec des thèmes sur le mariage forcé ou précoce ayant conduit à des décisions collectives suite aux activités de sensibilisation

Au niveau de la qualité

- ✓ Reconnaissance par les communautés de la contribution positive du PENF pour le mieux-être de leurs villages avec des AGR pertinentes et bien appréciées par les communautés et

accompagnement des villages abritant des centres d'alphabétisation adultes et DUDAL pour la création des groupements de promotion économique

- ✓ Contractualisation avec les Inspecteurs Départementaux de l'ENF (IDAENF) et les IEB pour la réalisation de trois (3) suivis dont une évaluation avec des moyens mis à la disposition des inspecteurs jugés maintenant suffisants et convenables de l'activité.

Au niveau de la gouvernance

- ✓ Appel à des structures intermédiaires (SI) pour suivre et évaluer la mise en œuvre de la campagne d'alphabétisation afin d'informer les communautés sur leurs droits et devoirs sur les centres
- ✓ Partenariat avec l'ICRISAT ayant permis de former des jeunes au greffage des jujubiers (« pommes du sahel » pour lutter contre la famine) et synergie avec le FSIL ayant permis de former les comités de gestion des points d'eau dans certains villages de Gidan-Roundji
- ✓ Capacités de l'antenne de Dosso réelles pour une autonomisation (développement de partenariats locaux et mobilisation de fonds pour des activités au niveau local).

5.7. Principales faiblesses du PENF

Elles sont les suivantes.

Au niveau de l'accès

Infrastructures inadaptées même si à faible coût et avec des équipements sommaires (mobilier)

Au niveau de la qualité

- ✓ Faiblesse des enfants notamment en français
- ✓ Programmes trop courts et insuffisants pour un non-retour à l'analphabétisme
- ✓ Faible autonomisation économique réclamée par les femmes : seul un petit groupe de femmes a été pris pour lui apprendre la production du Dégué
- ✓ AGR à la place de la formation professionnelle d'insertion
- ✓ Sortants des DUDAL n'ayant pas réussi aux tests de passerelle abandonnés dans les villages sans perspectives de continuation de la formation
- ✓ sur un total de 9371 apprenants inscrits, 3730 ont réussi à l'évaluation des connaissances cognitives, ce qui laisse percevoir un fort taux de déperdition (60% des inscrits).
- ✓ Curriculum/référentiel de formation allégé tardivement élaboré
- ✓ Pas de document de référence qui décrit la professionnalisation de DUDAL
- ✓ Matériels didactiques inadaptés et insuffisants
- ✓ Environnement lettré pauvre (livres fournis en petit nombre et inutilisés comme à Garin Idi)
- ✓ Faible niveau de certains enseignants avec des limites dans la maîtrise de l'approche Pédagogie du Texte (PdT) par les animateurs, les superviseurs et les conseillers pédagogiques
- ✓ Le quantum horaire indispensable (entre 900 et 1200 heures) pas atteint (720 heures)
- ✓ Représentants de l'Etat ne maîtrisant pas la PdT même si invités lors des formations

Au niveau de la gouvernance

- ✓ Subvention non adaptée : semence d'arachide qui n'a rien produit du fait de la mauvaise campagne agricole
- ✓ Faible présence des femmes dans le personnel : aucune femme enseignante DUDAL
- ✓ Absence de synergie et d'articulation dans les interventions du BUCO dans les zones d'intervention et faiblesse de concertation/confrontation positive aux méthodes des autres intervenants, ONG (Vision mondiale, Monde des Enfants, ONEN, Plan Niger, etc.)

- ✓ Faiblesse dans le pilotage de la mise en place du FONENF par la DGAENF et de l'engagement politique du Ministère de l'éducation pour la mise en place du FONENF : initiatives ont été suspendues dès mi 2009.

6. Leçons apprises pour l'Etat du Niger ou d'autres partenaires

La mise en œuvre du PENF a permis de tirer les principales leçons apprises suivantes.

- (i) Il est possible accueillir tout enfant désireux d'apprendre dans les écoles publiques et dans des écoles spéciales dites de seconde chance qui donnent des résultats et qui sont acceptées à la fois par les communautés et par les autorités scolaires

- (ii) Un bilinguisme respectueux de la langue maternelle de l'enfant ou de la langue du milieu peut garantir des acquisitions de qualité en un temps plus court compte tenu de l'âge des enfants et des facilités accordées par l'utilisation d'une langue qu'ils parlent

- (iii) Les profils de sortie des apprenants dans les Dudal doivent différenciés selon les âges d'entrée des apprenants d'où la nécessité de mettre en place deux offres de DUDAL: la passerelle pour les enfants d'âge scolaire : 9-11 ans) et l'insertion dans la vie active par la formation qualifiante d'insertion pour les adolescents à partir de 14 ans.

- (iv) La mobilisation sociale est le principal facteur de succès des innovations éducatives car les communautés se reconnaissent dans les offres éducatives et acceptent de contribuer à leur fonctionnement ; la prise en compte des langues locales, de la culture locale et les acquis des AGR ont certainement facilité cette adhésion.

- (v) L'expérience a montré que les animateurs classiques ne sont pas outillés pour faire à la fois office d'enseignant traditionnel et de formateur dans les métiers ou activités de professionnalisation retenues. Il faudra faire appel à des maîtres artisans par exemple pour la formation qualifiante non formelle s'ils sont présents dans la zone d'intervention ou à des techniciens disponibles. Ces acteurs devront maîtriser l'Approche Par les Compétences (APC) permet de déterminer les compétences requises pour accomplir adéquatement les tâches et assumer les responsabilités qui en découlent.

- (vi) La pérennisation des offres alternatives par les Communes n'est pas envisageable à court et moyen termes à cause de leur faible implication dans le PENF, de la faiblesse de leurs ressources, des retards dans la mise en application de la loi sur la décentralisation entre autres. C'est aussi la même situation dans les communautés, dans les Structures Intermédiaires (SI) et dans les antennes de VIE qui n'ont pas été suffisamment préparées à perpétuer de manière satisfaisante les activités initiées dans le cadre du PENF. Tenant compte de cela, un plan de renforcement de leurs capacités devra être élaboré et mis en œuvre en mettant un accent particulier sur la mise en place ou le bon fonctionnement de leurs structures, la formation/dotation en ressources humaines qualifiées, l'amélioration des styles de travail, la facilitation de l'accès aux opportunités d'appui existantes, la mise en réseau et le développement du partenariat.

- (vii) Pour le cas spécifique des communautés, le dispositif de renforcement de leurs capacités des communautés se fera à travers :

- ✓ la formation des organisations villageoises pour leur permettre de maîtriser et d'assurer leur rôle (compréhension de la vie associative, gestion, planification, prise de décision, suivi et contrôle des activités...).
- ✓ la disposition de chaque communauté les ressources humaines qualifiées pour exercer les responsabilités décrites à travers un programme d'alphabétisation et d'éducation non formelle
- ✓ le renforcement des organisations actives dans le développement local et notamment le COGENF
- ✓ le réseautage
- ✓ l'accès aux opportunités de financement
- ✓ le développement d'AGR
- ✓ la sensibilisation en liens avec les clubs d'écoute
- ✓ l'amélioration des styles de travail et l'introduction d'innovations (pisciculture, variétés améliorées...)
- ✓ l'implication des services de l'éducation à la base.

(viii) Une des leçons apprises aussi concerne le paradoxe noté: les offres d'éducation du PENF adaptées à la demande et sont effectivement intégrées sur le terrain dans les programmes reconnus, suivis et appuyés aussi bien par les IDAENF que les IEB à l'inverse du niveau national (DGAENF) qui a dénoncé leur faible et tardive implication au niveau national

(ix) En outre, VIE et la Coopération suisse n'ont pas développé de stratégies d'influence explicite du PENF au niveau national pour la promotion des offres alternatives d'éducation mises en œuvre. En effet, pour assurer la validation technique et sociale par un large partage et une systématisation des apports des initiatives capitalisées en vue de leur mise à l'échelle, il faudra :

- ✓ Modéliser les expériences développées dans un guide de mise en œuvre prenant en compte la définition de chaque modèle, ses finalités, ses cibles, ses profils de sorties, son curriculum, le matériel didactique, son personnel, ses infrastructures et équipements, l'encadrement, le suivi-évaluation, la place des communautés, les langues nationales et l'environnement lettré, le dispositif de pérennisation... ; ce travail devra être fait par VIE en collaboration avec les services étatiques.
- ✓ Procéder à la vulgarisation des modèles pour les rendre plus visibles, plus crédibles et plus soutenus
- ✓ Cibler les décideurs au niveau national (DGAENF, INDRAP, SG/MEB...), les Organisations actives dans l'AENF (ONG, Associations...) et les Partenaires Techniques et Financiers soutenant l'éducation

(ix) Dans le cadre de cette promotion des innovations développées, un plan de communication est absolument nécessaire et dont les résultats attendus sont les suivants :

- ✓ Les programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle développés dans le PENF sont devenus plus visible, plus attrayants et plus crédibles aux yeux de l'Etat et de ses partenaires ;
- ✓ Tous les acteurs à tous les niveaux ont une bonne connaissance des modèles développés;
- ✓ Tous les acteurs ont une pleine conscience de la nécessité de mettre à l'échelle les bonnes pratiques d'alphabétisation et d'éducation non formelle développées dans le PENF en vue de la réduction de l'analphabétisme et de la formation de ressources humaines capables de porter les ambitions des zones d'intervention en matière de développement économique, social et culturel ;

- ✓ Les ressources nécessaires pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques d'alphabétisation et d'éducation non formelle sont mobilisées et gérées dans le cadre du FONENF;
 - ✓ Les intervenants mettant en œuvre les bonnes pratiques d'alphabétisation et d'éducation non formelle développées dans le PENF ont augmenté en qualité et en quantité.
- (x) A propos des conditions de réussite du DUDAL, la mission a noté que là où il y a eu le plus de réussite du PENF, les paramètres suivants sont observés :
- ✓ VIE a amené d'autres programmes dans le site d'intervention tels que les moulins, les plateformes multifonctionnels, les clubs d'écoute, la passerelle...
 - ✓ L'enseignant ou animateur est bien intégré dans le site d'implantation du centre (soit il y est originaire, soit il est du milieu environnant), s'exprime bien en français même s'il n'a que le niveau du BEPC (cas de Taratakou et de Garin Bourtou), reçoit les visites de supervision et d'encadrement à la fois des superviseurs de VIE et des conseillers pédagogiques des IEB et est rémunéré assez correctement (65.000 FCFA à Garin Bourtou) ;
 - ✓ Les AGR destinés aux enfants ont renforcé la mobilisation communautaire.

7. Pistes de réorientation du programme de l'Éducation non formelle et de l'Alphabétisation

7.1. Suggestions des acteurs terrain

Les suggestions des acteurs terrain sont résumées ci-dessous.

Pour le DGAENF, l'appui éventuel de la Coopération suisse au profit de sa structure devra porter sur la mise en place d'un cadre réglementaire (élaboration des textes pour la mise en œuvre de la politique de l'AENF et opérationnalisation du FONAENF), l'élaboration du curriculum de l'ENF et la mise en place des cadres de concertations au niveau de toutes les régions.

Les services déconcentrés de l'éducation estiment que les points à améliorer sont les suivants:

- ✓ Respecter l'esprit du faire-faire : autrement dit le Buco doit remettre aux structures déconcentrées les ressources destinées au suivi/évaluation sans passer par l'ONG VIE qui est actuellement dans la posture de juge et partie ;
- ✓ Revoir à la hausse la rémunération des animateurs afin de freiner leur abandon ;
- ✓ Augmenter la durée de la formation avant emploi des animateurs en l'amenant par exemple de 10 jours à 3 semaines ;
- ✓ Renforcer les capacités des structures déconcentrées en PdT (au Burkina Faso) afin de leur permettre un meilleur suivi/accompagnement (au lieu de former les cadres du niveau central –IFAENF et DGAENF).
- ✓ Améliorer l'encadrement des animateurs car la plupart n'ont même pas le BPEC ;
- ✓ Palier la non disponibilité du programme et du matériel pour la dernière année de Dudal (préparant l'apprenant au test d'entrée en CM2).

Pour les futures interventions, les populations ont fait les propositions suivantes:

- ✓ Renforcer la formation et l'appliquer sur des thèmes agricoles : bien apprendre les techniques culturales comme l'amélioration des semences et les appliquer concrètement afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire du village ;
- ✓ Assurer la formation et l'appui pour la transformation des produits locaux ;

- ✓ Alléger la corvée d'eau des femmes en mettant en place des ouvrages adaptés (MEA) : cela permettra aux femmes de faire autres choses comme les AGR ;
- ✓ Mettre en place de moulins pour la transformation et la vente des produits locaux (mil, sorgho, arachide, etc.)
- ✓ Mise à la disposition du matériel agricole et des charrettes :
- ✓ Introduire des thèmes sur la religion islamique dans le programme d'alphabétisation ;
- ✓ Introduire des thèmes sur les maladies courantes et sur la vie en communauté
- ✓ Elaborer des textes devant régir les COGES des centres Dudal ;
- ✓ Faciliter l'accès au financement des AGR.

Pour VIE, étant donné qu'il n'existe pas d'école formelle dans le village, l'animateur suggère la transformation du centre Dudal en école formelle ; ce cas n'est pas nouveau car, dans l'IEB de Gaya, en 2012, le centre Dudal a été transformé en école formelle et un enseignant qualifié a été affecté. La population du village de Garin Lourdou a aussi répété la même doléance relative à la transformation du centre en école formelle en affirmant « qu'elle est prête à mettre à la disposition de l'IEB un terrain pour abriter l'école. Mais qu'elle ne compte pas envoyer les futurs admis au test de transfert au village de Yélou étant donné la distance (9km) ».

En outre, VIE suggère d'introduire dans les centres une innovation disciplinaire appelée l'apprentissage rapide de la lecture introduction (ARL), de prendre en compte les AGR pour les adultes et de renforcer la dimension professionnalisation pour les DUDAL.

Selon le Buco, les innovations DUDAL (offre d'éducation) et PdT (approche pédagogique) méritent d'être mises à l'échelle. Au moment de la mise en œuvre du PENF (2003) l'ONG VIE est certes jeune, mais elle disposait de compétences requises pour conduire la mise en œuvre dudit programme. Cependant, elle avait des insuffisances au niveau de la gestion des ressources financières ; ce qui a amené la DDC à recruter le cabinet d'expertise comptable KMC pour l'accompagner.

Il ressort aussi de cet entretien qu'il n'existe pas de véritable lien entre les différents programmes mis en œuvre par la DDC sur le terrain, chaque programme est quasi autonome).

En termes de perspectives, le nouveau programme de la coopération devra être en phase avec le PSEF.

A propos du FONENF, la DDC avait prévu des ressources importantes pour appuyer le Ministère en charge de l'AENF dans la mise en place et l'opérationnalisation de ce fonds. Il s'agira de relancer ce projet dans le prochain programme.

7.2. Synthèse de l'équipe de capitalisation

La mission a fait les recommandations ci-dessous.

Sur les sources d'inspiration du nouveau programme

- i. *S'inspirer des leçons apprises dans le PENF en modélisant les innovations à parachever* : en effet, les multiples innovations mises en œuvre devront être étudiées en vue de leur mise à l'échelle après leur reconnaissance officielle par le Gouvernement et leur adoption par d'autres acteurs du sous-secteur ; il s'agit notamment de la PdT, de la formation professionnelle d'insertion articulée à l'accès au financement, les expériences de passerelle (formule 3 ans du DUDAL et formule 9 mois de la Fondation STROMME), les stratégies d'autonomisation des communautés avec les SI et des antennes de VIE...
- ii. *Ne pas abandonner les populations et VIE au milieu du gué* : la mission a noté un très grand engouement des communautés autour programme dans la mesure où les activités correspondent bien à leurs besoins et qu'elles sont les populations ayant le moins accès aux opportunités d'émancipation ; il s'agira de ne pas les abandonner dans la mesure où

- les processus de formation et d'autonomisation n'ont pas encore porté leurs fruits ; le programme devra donc travailler à les autonomiser ;
- iii. S'insérer dans le PSEF : les formules alternatives d'éducation sont bien retenues dans le Programme gouvernemental ; cela constitue une opportunité pour la Coopération suisse pour mettre en lumière ce qu'elle fait dans ce domaine pour une reconnaissance officielle mais pour aussi améliorer les pratiques en cours par l'introduction d'autres modalités telles que la passerelle, les écoles communautaires, les approches novatrices de formation en conformité avec les recommandations de la rencontre régionale de N'Djaména
 - iv. Sauvegarder l'identité de défenseur de l'ENF que s'est forgée la Coopération suisse : en effet, sur le terrain et depuis le ralentissement du « faire faire », le BUCO est le principal intervenant dans l'alphabétisation et l'éducation non formelle ; ce positionnement dans l'appui à l'éducation est stratégique non seulement au regard de l'ampleur de l'analphabétisme dans le pays mais aussi pour l'opportunité d'avoir lus de visibilité et d'influence dans un domaine que l'ensemble des engagements internationaux considèrent comme prioritaire ; il s'agira de communiquer sur le thème de l'éducation et la formation afin que ces problématiques soient plus visibles à l'interne/externe de la DDC et soient maintenues dans les agendas du développement :
 - v. Articuler les interventions dans une perspective sous-régionale (vision holistique, diversifiée et intégrée de l'éducation, éducation des nomades...) : il s'agira de participer à l'animation de la Collection « Alternatives éducatives » de la DAO et de contribuer à la production de la seconde Africa Brief prévue sur l'éducation/formation axée sur des enjeux de politiques éducatives et des initiatives multilatérales.

Sur l'orientation des actions

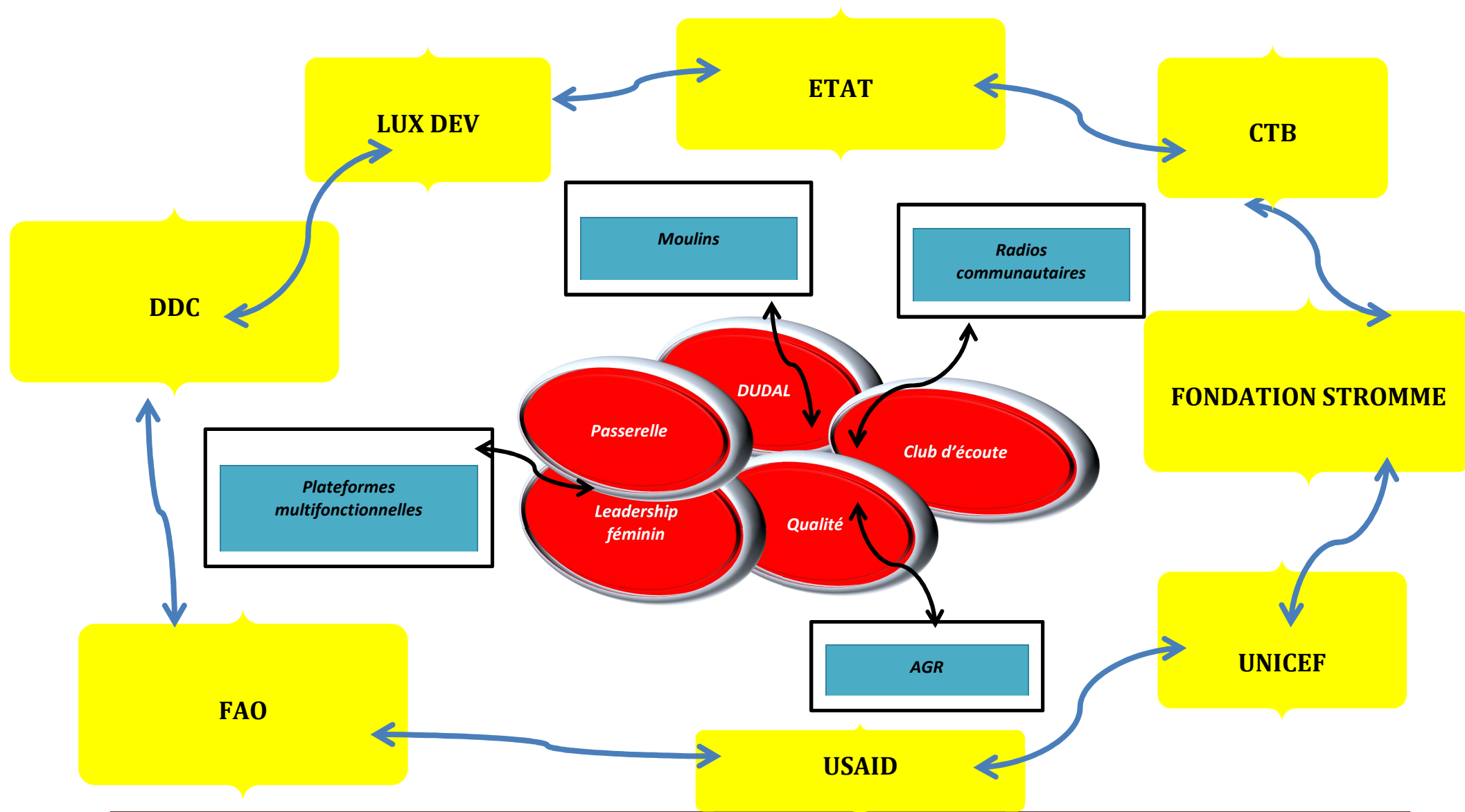
- i. *Pérenniser les acquis* : les parents reconnaissent que leurs enfants ont acquis des savoir-faire et savoir-être important mais souhaitent que le cursus de cette première promotion des DUDAL ne s'arrête pas en 3^{ème} année mais que l'opportunité soit donnée à leurs enfants de suivre encore les cours pendant deux (2) ans pour renforcer leur acquis en L2 et réaliser des activités diverses de professionnalisation.
- ii. *Appuyer le transfert effectif des compétences aux collectivités territoriales* par l'Etat, transfert prévu dans le code général des collectivités
- iii. *Poursuivre les efforts pour une éducation de base alternative des jeunes et des adolescents* par la mise à l'échelle du programme qui sera possible avec la création du FONENF qui offre le cadre pour la mise en œuvre des activités au niveau national.
- iv. *Mettre l'accent sur la formation professionnelle d'insertion*
- v. *Mettre en place les véritables conditions de pérennisation* comme la responsabilisation des SI dans la mise en œuvre du programme (elles ont participé au programme « faire faire » et ont donc de l'expérience), la reconnaissance officielle par la DGAENF des innovations développées dans le cadre du PENF, la formulation d'une véritable stratégie d'autonomisation des antennes VIE, la facilitation de l'accès des communautés et de leurs organisations aux services financiers décentralisés présents dans les zones d'intervention...
- vi. *Mener des actions de plaidoyer d'influence* auprès des PTF et de l'Etat sur la question du FONENF

Sur la méthodologie d'intervention

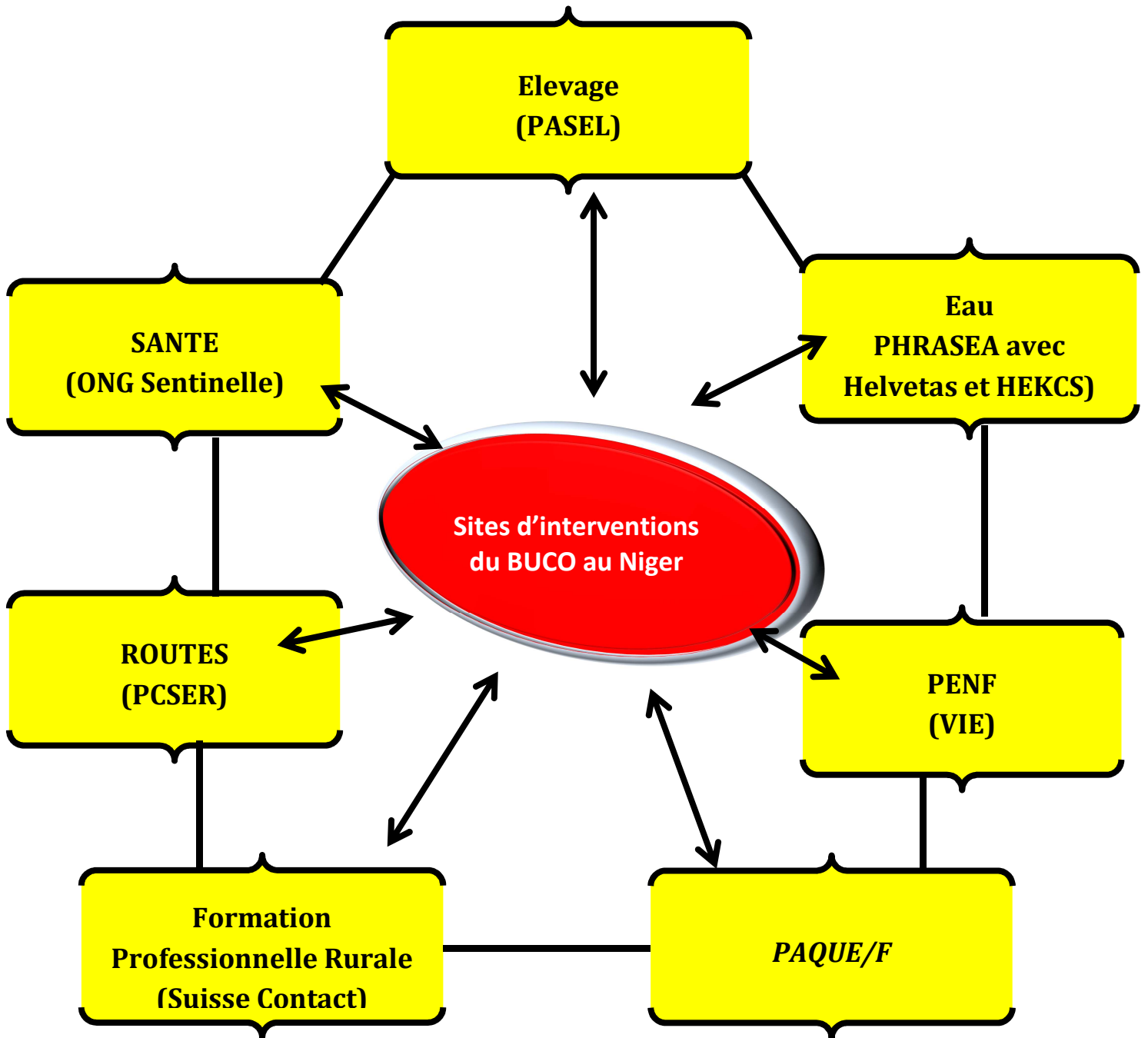
- i. *Approche de concentration géographique dans un espace limité* : l'idée est non seulement de réduire l'espace physique d'intervention (la zone d'intervention est trop dispersée dans ce vaste pays) mais de faire en sorte que dans un village d'intervention,

- les communautés puissent bénéficier de manière articulée au paquet d'intervention de la DDC (éducation, eau, route, santé...);
- ii. *Approche de synergie dans les interventions de la DDC à la fois dans l'éducation et dans les autres interventions* : déjà, la mission d'évaluation était allée dans le même sens : « la DDC pourrait améliorer la stratégie de travail en synergie avec ses programmes notamment le développement rural, l'éducation et la formation professionnelle. Un appui aux innovations à travers d'autres ONG est également une opportunité d'améliorer la qualité et la diversité de l'offre en éducation non formelle au Niger » (*voir schémas ci-après*).
 - iii. *Nécessité d'opter pour une approche intégrée d'intervention dans les DUDAL*: Le curriculum des centres d'alphabétisation pourrait prendre en compte les thèmes de (a) la sécurité alimentaire pour permettre aux apprenants/tes et les communautés de participer aux débats visant à proposer des solutions adaptés à leur contexte, (b) la sécurité et de la cohabitation pacifique dans le contexte actuel de crise dans la sous-région...
 - iv. *Approche diversifiée et articulée des offres éducatives formelles et alternatives* : la DDC a ainsi l'opportunité de mettre en application la vision holistique de l'éducation en faisant en sorte que l'éducation familiale soit une réalité dans les villages d'intervention ; il s'agira d'adopter une série de mesures visant à assurer à chaque ménage une offre éducative inclusive qui prend en compte les enfants dans le primaire formel, les jeunes et adolescents dans des formules alternatives et les parents dans des programmes d'alphabétisation ; un milieu familial alphabétisé favorise grandement le développement de l'enfant et a un impact positif sur la durée de la scolarisation des filles et des garçons et la manière dont ils acquièrent des connaissances ; ainsi, les interventions tendront à toucher dans chaque ménage l'enfant non scolarisé, la mère, la sœur ou le frère selon les composantes du programme ;
 - v. Selon l'accord sur le PENF, « une complémentarité et coordination étroite seront recherchées avec les autres intervenants dans les trois régions concernées de façon à optimiser les appuis apportés aux partenaires locaux et valoriser les expériences de la Coopération suisse dans le domaine ».
 - vi. *Approche de partenariat avec les autres intervenants dans une perspective de complémentarité* : Il s'agira de trouver une distribution concertée, acceptée et rationnelle des rôles et des responsabilités entre les différents partenaires qui appuient la lutte contre la pauvreté, la formation qualifiante, la micro finance et de l'éducation non formelle; dans ce cas, il s'agira de négocier avec les intervenants que sont l'UNICEF, l'UNESCO, Lux Dev, la FAO, la CTB, l'USAID... la possibilité d'harmoniser les interventions selon des modalités à définir pour la complémentarité des actions et pour plus d'impact sur le terrain (*voir schémas ci-après*);
 - vii. *diversifier les interventions et les intervenants* (partenaires d'exécution) en prenant en compte les conclusions de la rencontre régionale de N'Djaména
 - viii. lutter contre les résistances aux innovations en faisant reconnaître la PdT par la DGAENF par exemple
 - ix. *mettre les Collectivités locales au cœur du prochain programme* de manière à ce qu'elles participent à l'orientation des actions en concordance avec leurs plans de développement local et qu'elles contribuent au suivi et au financement des activités.

Schéma de l'approche intégrée d'intervention possible à Dosso



Possibilité de synergie des interventions au sein de la DDC



7. Annexes

Annexe 1 : Termes de référence de la capitalisation des appuis à l'Alphabétisation et à l'Education Non Formelle de la Coopération Suisse au Niger

I. Contexte

Le Niger est un pays sahélo saharien enclavé qui couvre une superficie de 1.267.000 km². En 2012, sa population est estimée à 16 millions d'habitants dont plus 50,14% de femmes. Avec une évolution démographique de 3.3%/an, le Niger accuse l'un des taux de croissance parmi les plus élevés au monde. La tranche d'âges des moins de 15 ans représente près de la moitié de la population totale du pays (49%). Cette croissance constitue un défi majeur pour l'avenir du pays, notamment en termes d'accès à une éducation de qualité et à une insertion effective des jeunes dans la vie active

A l'instar d'autres pays de la sous-région, le Niger s'est astreint à l'atteinte des objectifs du millénaire qui prévoit en termes d'éducation que tous les enfants du Niger, garçons et filles bénéficient d'un cycle complet d'études primaires. Pour y parvenir, le gouvernement a adopté un Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE).

Avec cette dynamique, des bonds quantitatifs indéniables ont été enregistrés durant la décennie 2000-2010. En 2000 on estimait à 657 000 le nombre d'élèves achevant le cycle primaire. Il est de 1 726 400 élèves en 2010, soit un accroissement annuel moyen supérieur à 10 % durant cette période. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est passé de 34,1 % en 1999 à 72,9 % en 2010, soit un gain de plus de 38 points. Au niveau du secondaire, les effectifs sont passés de 85 000 élèves en 2 000 à plus de 222 000 en 2008, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 12,7 %.

Ainsi, les efforts cumulés des populations, de l'état et des partenaires financiers dans la mise en œuvre de ce programme ambitieux ont permis d'atteindre les résultats suivants en 2010 :

- 72,9% de taux brut de scolarisation (TBS)
- 98,6% de taux brut d'admission au primaire (TBA)
- 49,3% de taux d'achèvement (T.A)

Toutefois, ces indicateurs ne sauraient cacher les importantes difficultés qui marquent le secteur:

- Taux de scolarisation en forte augmentation (taux brut de scolarisation passé de 49,8% en 2002 à 76% en 2011) mais accompagné d'une pression croissante sur le système qui d'ici 2020 va devoir absorber 1.9 millions d'élèves supplémentaires (1.5 millions en 2011) à l'école primaire si l'on veut atteindre l'objectif de scolarisation universelle
- Taux de scolarisation accompagnés de taux d'abandons de l'ordre de 12% au primaire
- Faible qualité des contenus pédagogiques de l'éducation formelle (plus de 80% des élèves n'obtiennent pas les acquis minimaux en français et mathématiques)
- Masse croissante de jeunes déscolarisés du fait de taux d'abandon et d'échec très élevés.

- Inadaptation du système classique actuel, plutôt tourné vers une réponse à l'éducation en milieu urbain, alors que le Niger est encore pour de nombreuses années rural.
- Iniquité de genre toujours très importante, en matière d'accès mais aussi de maintien et de réussite à l'école.
- Niveau encore élevé d'analphabétisme, avec plus de 71% d'analphabètes (15 – 45 ans).
- Faible capacité du système éducatif à prendre en charge les non scolarisés ou déscolarisés. Entre 2003 et 2009, 374'000 adultes se sont inscrits dans les centres d'alphabétisation dont 66% de femmes, mais seulement 106'000 sont considérés comme alphabétisés (réussite du test final). La faiblesse de l'offre de cours d'alphabétisation ou d'éducation non formelle est la conséquence des moyens insuffisants alloués au sous-secteur de l'éducation non formelle par l'Etat et les donateurs mais aussi aux faibles capacités des opérateurs d'éducation non formelle (ONG, etc.).
- Faible capacité de l'éducation non formelle à offrir des alternatives pouvant répondre aux effets de masse des enfants déscolarisés ou en échec scolaire, à combler leur retard et offrir des passerelles pour rejoindre le cas échéant le système formel (3200 bénéficiaires seulement en 2008).
- Demande sociale forte pour des formations pratiques (formation professionnelle) pour les jeunes à la place d'une scolarité classique qui offre peu de débouchés et ne facilite pas l'intégration sociale et économique.
- Dans le domaine de l'éducation non formelle spécifiquement, aux termes des dix années de mise en œuvre du PDDE, il ressort que, malgré les progrès enregistrés, les objectifs visés sont loin d'être atteints. Des progrès ont certes été accomplis au niveau institutionnel, notamment avec la création d'une Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DGAENF) et la mise en place d'une politique nationale en matière d'éducation non formelle prévoyant l'établissement d'un fonds d'appui à l'ENF. Cependant, il faut relever les faibles performances prêtées à ce secteur au Niger, particulièrement en matière d'alphabétisation qui avec 30 %, compte parmi les plus faibles du monde.

II. Engagement de la coopération suisse en appui à l'éducation non formelle

Avant 2000, l'éducation non formelle était simplement un instrument de développement parmi d'autres, dans le cadre de différentes actions soutenues par la coopération suisse. Elle était une activité transversale destinée à consolider les engagements conduits sur un thème spécifique, mais non un domaine d'intervention prioritaire. Dans cet esprit, c'est particulièrement les aspects d'alphabétisation qui étaient soutenus.

A partir de 2000, constatant les écarts entre les ambitions affichées dans le cadre des grands programmes globaux et les acquis effectifs constatés sur le terrain, l'éducation est devenue une préoccupation prioritaire des états et de leurs partenaires. Pour marquer son engagement dans ce secteur, la coopération suisse en a fait un thème prioritaire de ses engagements, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Outre l'appui et l'accompagnement à la mise en place de programmes nationaux susceptibles de structurer le secteur, la coopération suisse s'est également engagée à soutenir des alternatives liées à l'éducation

non formelle, qui sont l'expression des savoirs, des sensibilités et des pratiques locales et qui assurent l'accès à l'éducation à de nombreuses communautés rurales régulièrement exclues des systèmes éducatifs centraux. Entre 2004 à 2012 plusieurs actions ont été soutenues, dont les principales phases sont :

2004-2007 : le Programme d'Éducation Non Formelle (PENF)

Suite à un programme d'alphabétisation avec une régie directe du Buco et connu sous le nom de Programme d'Éducation de base (en 2000-2003) et dont certaines faiblesses ont été décelées, la coopération suisse a choisi l'ONG VIE KANDE Ni BAYRA pour la mise en œuvre d'un nouveau programme appelé PENF. L'ONG s'est retrouvée, après une phase transition de dix mois, investie de la mission d'accompagner les acteurs et actrices issues des communautés par le biais d'innovations pédagogiques et éducatives qu'ils (elles) mettront au service du développement local. Malgré des résultats indéniables, il a été relevé certaines faiblesses dont les principales étaient :

- la faiblesse des stratégies incitatives pour maintenir le plus longtemps possible les femmes dans les cycles d'apprentissage
- faible implication des structures communautaires dans la gestion des centres,
- Inefficacité, voire manque de stratégie de pérennisation de l'action éducative
- Le faible potentiel des ressources humaines de niveau requis lors de la sélection des animateur(trice)s,
- Après le cycle de trois ans, absence de cadre d'utilisation des acquisitions, ce qui conduit inéluctablement vers une rechute dans l'analphabétisme

Phase intermédiaire de Juillet 2007 à Septembre 2008

Il s'agissait dans cette phase intermédiaire de poursuivre les activités d'éducation non-formelle dans les trois zones géographiques prioritaires de la DDC et d'autre part d'effectuer les analyses et études nécessaires afin de définir les orientations de la phase suivante et de créer les conditions de son démarrage.

Phase V du programme (09.2008 – 08.2011)

Les objectifs majeurs retenus pour cette phase étaient :

- Rehausser le taux d'alphabétisation des femmes dans les trois zones d'action de la DDC est un défi majeur, car la situation présente toujours des disparités.
- Faire bénéficier les couches vulnérables du village constitue un défi majeur qui contribue à leur empowerment.
- Le démarrage de programmes d'études pour une éducation pertinente et de qualité pour les filles et garçons de 9 à 15 ans des différentes communautés agricoles, agro-pastorales et pastorales répondant à leurs besoins spécifiques, dès la première année du programme.

L'évaluation faite en fin de cette dernière phase a mis en relief certaines insuffisances du programme telle que l'absence de curriculum, les limites de la professionnalisation des jeunes de 14-15 ans, les limites de l'enseignement bilingue dans les centres, la centralisation de la décision dans le suivi des activités au sein de l'ONG et l'insuffisance dans le suivi des activités...

Phase VI (10/2011-09/2013)

Suite aux résultats obtenus lors de l'évaluation ci-dessus mentionnée, parmi lesquels une certaine faiblesse dans la gestion administrative et financière ainsi que des difficultés à gérer le passage à l'échelle prévu dans la phase 5 du programme (ouverture de 160 nouveaux centres, triplement du budget...).

Au cours de cette dernière phase, il s'agira également de veiller à la mise en œuvre des principales recommandations de la revue externe et des audits de la phase 5, notamment:

- accompagner l'ONG VIE pour renforcer sa gestion administrative et financière et ses capacités de pilotage et suivi de ses programmes (autonomisation des antennes régionales de VIE).
- Poursuivre l'expérimentation des centres DUDAL pour les jeunes (mise en place d'un groupe de réflexion et de suivi de l'expérience) et élaborer un curriculum³ de formation définissant les modalités de mise en œuvre de la professionnalisation et tenant compte des expériences réussies d'autres partenaires.
- Améliorer la production et la diffusion des supports didactiques et pédagogiques des centres ainsi que l'environnement lettré (matériel de lecture).
- Rénover les centres afin d'assurer des conditions satisfaisantes d'enseignement (130 centres).

L'actuelle phase VI du programme en cours d'exécution s'achèvera en septembre 2013.

Afin de faire le bilan de cet engagement et d'identifier des perspectives susceptibles d'orienter ses futurs engagements, en concertation avec les autorités compétentes et les partenaires du programme, la DDC va procéder à une appréciation des appuis engagés dans ce secteur des années 2003 à 2013.

Les présents termes de référence visent donc la recherche d'un Consultant expérimenté dans le domaine afin de mener ce processus de capitalisation des programmes PENF avec la participation de tous les acteurs concernés.

III. Objectifs

1. Animer le bilan des résultats du programme d'Alphabétisation et d'Education Non formelle dans les zones d'intervention (produits, effets, impacts) et apprécier leur durabilité.
2. Animer l'analyse des pratiques pour en retirer le cas échéant des lignes conductrices susceptibles d'orienter les futurs engagements
3. Animer l'identification de pistes de réorientation du programme de l'Education non formelle et de l'Alphabétisation dans une perspective d'appropriation et de partage par les acteurs étatiques et autres partenaires du terrain.
4. Assurer la diffusion des informations ainsi recueillies auprès des intéressés dans une perspective d'innovation et d'efficacité.

IV. Finalité

Aux termes de ce travail, les communautés locales, les autorités compétentes et les partenaires du secteur sont en mesure:

- D'apprécier la contribution du programme à l'évolution des pratiques en matière d'éducation non formelle et leur intégration au sein des politiques sectorielles au Niger
- De disposer d'éléments d'information et d'orientation leur permettant le cas échéant d'envisager la poursuite des engagements dans ce secteur

V. Méthodologie

Les consultants s'appuieront sur les questions essentielles suivantes :

- Les pratiques d'alphabétisation et d'Education non formelle utilisées dans ces programmes sont-elles pertinentes, efficaces et efficientes ?
- Quels rôles les différents acteurs ont-ils joués dans l'évolution des programmes ?
- Les partenaires de mise en œuvre des programmes sont-ils outillés pour remplir leur mission ? Ont-ils pu acquérir les compétences nécessaires pour d'autres missions similaires ?
- Quels ont les effets directs ou indirects des programmes sur la politique du pays en la matière ? dans quelle mesure ces programmes ont-ils pu influencer les décisions nationales ou locales en matière d'alphabétisation et de formation non formelle ?
- Que peut retenir l'Etat du Niger ou d'autres partenaires de ces différentes phases de programmes Alphabétisation et en faire quoi ?

Les consultants s'inscriront dans une démarche d'animation qui impliquera les principaux acteurs du programme, à travers des échanges, des ateliers locaux et des rencontres de validation. Il veillera à une programmation du temps qui permet à chacun de partager le contenu des documents de synthèse (intermédiaire et final) et de se l'approprier. Des ateliers à l'échelon local et national permettront d'assurer la participation et l'expression des partenaires du programme. Une restitution au terme de la mission de terrain sera réalisée. Le document final fera l'objet d'une validation.

VI. Rapportage

Au terme de leur mission, les consultants produiront un rapport de capitalisation en langue française de 25 pages au maximum (annexes non comprise) en version imprimée et électronique, respectant les objectifs et la finalité attendues.

VII. Agenda

Les consultants disposent de 40 jours au total dont 30 pour effectuer le travail de terrain et de 10 jours pour la rédaction du rapport final qui sera remis au plus tard 30 jours après la fin de la mission, au plus tard le 30 juin 2013. Un chronogramme détaillé sera proposé dans l'offre technique et financière.

VIII. Profil des consultants

Deux consultant(e)s, dont un international, Chef de mission et un national seront mandatés pour conduire ce processus de capitalisation. Ils/elles doivent disposer des compétences suivantes :

- Expérience avérée en animation de processus d'évaluation/appréciation de programme de coopération bilatérale
- Expérience confirmée dans le domaine de l'éducation non formelle de l'alphabétisation des adultes et des politiques éducatives en Afrique de l'Ouest Genre en Afrique de l'Ouest ;
- Sensibilité avérée aux enjeux liés au genre et aux équilibres sociaux

Le choix du consultant national (suppléant) sera discuté avec le consultant international, Chef de mission et relèvera de la responsabilité du consultant international.

IX. Proposition technique financière

Sur la base des présents termes de référence, le consultant fera une proposition technique et financière.

La proposition technique comprendra la démonstration de la compréhension des termes de références ainsi qu'une description de la méthodologie que le consultant compte utiliser pour conduire les étapes du processus de capitalisation des programmes d'éducation non formelle, avec un calendrier de mise en œuvre.

La proposition financière comprendra, outre les frais du consultant, ceux estimés pour le déroulement du processus, y compris l'atelier de validation (pour mémoire, sera pris en charge par la coopération suisse).

Documents disponibles

- Programme Décennal de l'Education (PDDE)
- Politique de la DDC pour l'éducation et la formation professionnelle ;
- Lignes directrices de la Division Afrique de l'Ouest 2009-2012 ;
- Stratégie de Coopération au Niger 2010-2014 ;
- Documents de base du programme (Entrée en matière, Proposition de crédit, Document de Programme des trois ONG nationales, Rapports périodiques, etc.) ;
- Documents stratégiques du gouvernement du Niger (LOSEN, PDDE, Politique Genre,) Autres documents des partenaires (études, capitalisations, rapports d'évaluation, etc.) dans le domaine.

2. Entretiens :

- avec la DDC, l'ONG nationale mandataire, les acteurs gouvernementaux concernés, les ONG du secteur, agences multilatérales et bilatérales actives dans le domaine au Niger.
- Briefing et débriefing : avec le BuCo et les ONG en début et fin de mission.

3. Atelier

- Atelier de validation : avec les principales parties prenantes du programme

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Nom et Prénoms	Fonction	Structure	Téléphone	Adresse mail
Harouna Mahamadou	CP/PENF	VIE KNB	98 05 00 27	maha77-h@yahoo.fr
Ibrahim Farmo Madoudou	Président	VIE KNB	90 93 93 90	ibrahim.farmo@viebayra.org
Maliki Alassane	Directeur	DGAENF/MEN/A/PLN	96 87 95 56	alamaliki@yahoo.fr
Boureima Daouda	Directeur	DSE/DGAENF	97 70 34 42	daouda0809@gmail.com
Daouda Sandaji Seydou	Directeur	DENF/DGAENF	90 45 29 03	
Abdou Amani	Directeur Pi	DPAFA/DGAENF	92 29 01 75	
Haladou Moussa	Chargé de Programme	BUCO	96 87 96 36	moussa.haladou@scd.net
Djibo Alfari	Chargé de Programme	BUCO	96 97 04 37	djibo.alfari@scd.net
Adill Nouhou	Chef financier Adjoint	BUCO	98 09 97 92	adill.nouhou@scd.net
Mamane Seydou	Directeur de Cabinet	MEN/A/PLN	96 97 53 47	
Doullaye Seydou	Superviseur	VIE KNB Téra	96 87 08 74	doulayeseydou@yahoo.fr
Hamidou Soumana	Inspecteur	IAENF Téra	96 27 80 01	hamidou.soumana64@gmail.com
Bagouma Idrissa	Inspecteur	IEB1 Téra	96 55 81 96	
Abdou Ali	Coordinateur	PAQUE/BUCO	96 56 56 66	paquemdi@gmail.com

Mahamadoul Aziz Saley	Administrateur zone	VIE KNB Maradi	98 05 00 12	kozoski@gmail.com
Abdoukarim Hamissou	Formateur	VIE KNB Maradi	98 05 00 09	abdoukarim.hamissou@gmail.com
Mahamane Ibrahim	Formateur	VIE KNB Maradi	98 18 37 03	mahamane.sani3@gmail.com
Ousmane Ayouba	Formateur	VIE KNB Maradi	97 86 99 31	Ousm.bdy2@gmail.com
Tidjani Idrissa Moctar	Comptable	VIE KNB Maradi	98 07 95 45	
Souley Sama Ila	S I	AEDC	96 30 95 92	
Sani Alassane	S I	ALCA Matasa	96 00 06 81	
Mahamadou Boukar Kolimi	Directeur	DREN/A/PLN	97 90 01 11	boukarkolimi@yahoo.fr
Habou Oumarou	Inspecteur	IAENF Guidan Roudji	96 27 97 20	
Ila Souley	Inspecteur	IEB1 Guidan Roudji	96 26 61 37	
Ousmane Dan Bouga	1 ^{er} adjoint au Maire	Mairie Guidan Roudji	90 29 77 12	danbouga72@yahoo.fr
Assoumane Hassane	Superviseur	VIE KNB Dosso	98 05 00 42	asmanhassane@yahoo.fr
Cheffou Falla	Superviseur	VIE KNB Dosso	97 86 99 32	fallacheffou@yahoo.fr
Mohamed Aboubacar dit Lobo	Superviseur	VIE KNB Dosso	98 05 00 23	lobo48@yahoo.fr
Seydou Abdou	Inspecteur	IECB1 Gaya	96 49 85 93	
Abdou Lawan	Directeur	DEP/MENA/PLN	96 28 64 79	
Ouali Ilou	Directeur	DEB1/MEN/A/PL		

Abdoulay		N		
Amoukou Issaka	Assistant Technique	Lux Dev Dosso	96 27 11 37	

Annexe 3 : Liste des documents consultés

- i. Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE)
- ii. Politique de la DDC pour l'éducation et la formation professionnelle ;
- iii. Lignes directrices de la Division Afrique de l'Ouest 2009-2012 ;
- iv. Stratégie de Coopération au Niger 2010-2014 ;
- v. Documents de base du programme (Entrée en matière, Proposition de crédit, Document de Programme des trois ONG nationales, Rapports périodiques, etc.) ;
- vi. Documents stratégiques du gouvernement du Niger (LOSEN, PDDE, Politique Genre,) Autres documents des partenaires (études, capitalisations, rapports d'évaluation, etc.) dans le domaine.

Annexe 3 : Modèle théorique du Dudal

Caractéristiques du modèle	Modèle théorique
1. Historique du modèle	DUDAL a été initié pour combattre l'analphabétisme à sa racine. En effet, la proportion des jeunes de 9-14 ans déscolarisés ou jamais scolarisés est en pleine croissance. Dans le document de politique nationale de l'ENF, leur nombre est estimé à environ 900 000 jeunes par an.
2. Définition	Le Développement d'Unités Didactiques d'Alphabétisation et de Loisirs ou centre DUDAL propose une éducation de base et une formation socio-professionnalisante des jeunes dans des activités porteuses pour eux-mêmes et pour leurs communautés. DUDAL désigne en langue songhay-zarma l'école du village autour du feu. En habillant chacune des lettres de ce vocable, l'ONG en a fait : le Développement d'Unités Didactiques d'Alphabétisation et de Loisirs. Comme finalité du DUDAL, on retiendra la formation de jeunes (garçons et filles) disposés à participer efficacement et de façon durable au développement de leurs communautés.
3. Finalités	DUDAL est un programme bilingue dont la finalité est la professionnalisation des jeunes et leur fixation dans leurs terroirs comme des producteurs modèles en agriculture et en élevage, en pêche et en artisanat, etc.
4. Profils de sortie et passerelles	Il est attendu du sortant des DUDAL : <ul style="list-style-type: none"> - la capacité de mobiliser et de réutiliser ses acquis pour satisfaire ses propres besoins ainsi que ceux de la communauté, - la maîtrise de l'écrit en relation avec les différentes disciplines - la capacité d'impulser le développement local - la capacité de vulgariser les valeurs sociales et morales - la capacité de poursuivre des études dans un cadre scolaire.
5. Les cibles	Jeunes de 9-14 ans Les villages abritant des centres d'alphabétisation adultes et DUDAL ont été accompagnés pour créer des groupements dont certains ont obtenu leur document officiel de reconnaissance (agrément) pour agir légalement. Des cotisations sont effectuées par les apprenants/tes pour financer certaines activités génératrices de revenus et les trésoriers doivent rendre compte de la situation de leur caisse. La mise en place de structures légalement reconnues (groupements villageois, associations) offre une possibilité d'ouverture à d'autres partenaires techniques et financiers pour solliciter des financements de certains projets tels que la construction de classes, l'implantation des forages, puits, micro crédits, etc.
6. Les critères d'implantation	Pauvreté, demande en éducation non satisfaite, engagement communautaire...
7. Les infrastructures et	Les centres d'alphabétisation DUDAL sont construits et équipés par l'ONG VIE. Il s'agit de bâtiments semi-définitifs recouverts tantôt de

Caractéristiques du modèle	Modèle théorique
équipements	la paille ou de bâche en plastique. Les communautés participent au choix du site voir pour l'acquisition des seccos pour couvrir les centres. Les centres sont équipés de tables et de bancs.
8. Les supports didactiques	L'ONG VIE apporte le matériel collectif ((4 tables et 8 bancs), tableau, craies et ardoises pour la 1 ^{ère} année) et didactique (guides en français, SS, SVT, Maths pour les enseignants et manuels en langue et en français pour les apprenants/tes).
9. Les fournitures scolaires	Fournis par VIE
10. Les contenus de formation (curriculum ou référentiel de formation)	<p>Formation générale L'enseignement est fonction des besoins exprimés par les communautés et les opportunités offertes par le milieu. Des personnes ressources du milieu sont mises à contribution pour partager leurs expériences avec les jeunes à travers l'enseignement de certaines valeurs sociales et morales chères à la communauté. Un programme d'activités culturelles et sportives vient compléter le programme de formation.</p> <p>Professionnalisation Les activités dites de professionnalisation du programme des jeunes concernent l'agriculture, élevage et de petites activités commerciales (savonnerie, fabrication de pain, etc.). Pour l'agriculture, des semences améliorées ont été mises à disposition des jeunes agriculteurs pour lesquels les différentes communautés ont octroyé des champs témoins pour l'expérimentation.</p> <p>DUDAL est une réponse à la demande éducative des communautés, non satisfaite par l'État du fait de la modicité de ses moyens. Le programme d'enseignement apprentissage comporte des connaissances utiles et utilisables dans le milieu social des bénéficiaires. Les valeurs à développer sont entre autres, la culture de la paix et de la tolérance, le patriotisme, la culture de la démocratie et du réflexe genre.</p>
11. Les méthodes pédagogiques	<p>L'approche utilisée est la pédagogie du texte. Cette approche participative met en avant, l'appropriation théorique et pratique des connaissances. Au centre de la construction des connaissances, l'apprenant est artisan de son propre apprentissage.</p> <p>Selon Vie, « l'innovation pédagogique majeure est le processus de traitement d'une problématique par la communauté qui consiste, au niveau du centre d'alphabétisation à l'identification d'une préoccupation problème par les apprenant-e-s qui la circonscrit, la décrypte, la discute et décline la stratégie de sa jugulation pour</p>

Caractéristiques du modèle	Modèle théorique
	<p>ensuite planifier les actions nécessaires assorties d'engagements spécifiques et précises au plan individuel, collectif (le centre) et communautaire (mobilisation sociale). Cette démarche pédagogique corrobore les projets d'écriture qui débouchent sur des textes produits par les communautés elles-mêmes et les font ainsi prendre part à l'écriture de certaines pages de leur histoire ».</p>
12. La durée de la formation	<p>La durée annuelle du programme est de 6 mois par an, à raison de 480 heures d'apprentissages pour les disciplines fondamentales (4 heures par jour, 5 jours par semaine et 4 semaines par mois) et 240 heures pour les activités sportives et culturelles (2 heures par jour, 6 jours par semaine et 4 semaines par mois). Dans la perspective de répondre aux besoins des garçons et des filles, il sera prévu un animateur et une animatrice pour chaque village. Une flexibilité est accordée aux communautés pour répartir ces horaires en fonction des spécificités de chaque zone, sans affecter la masse horaire globale.</p>
13. La question des langues	<p>Les enseignements/apprentissages se feront d'abord en langue maternelle. Le français sera introduit à l'oral dès la première année, dans sa forme basique, avant de devenir progressivement langue d'enseignement.</p> <p>Au Niger, depuis plus de 30 ans, l'enseignement a été dispensé en langues locales dans les "écoles expérimentales", répondant mieux aux besoins des populations. Le programme d'enseignement et le matériel appropriés existent mais l'expérience n'a pas été généralisée.</p> <p>Ainsi, dans le but de reformer le système éducatif nigérien et le rendre plus performant, le gouvernement du Niger a adopté la loi N° 98-12 du 1^{er} juin 1998, portant Orientation du Système Educatif du Niger (LOSEN). Cette loi détermine les principes, fondamentaux qui régissent le système éducatif nigérien. Elle définit les finalités, les objectifs, les contenus et les méthodes dudit système.</p> <p>Aussi, pour assurer une meilleure éducation aux enfants nigériens, il est décidé de la réforme du contenu et de la démarche de l'enseignement de base et du supérieur. Par exemple au niveau de Base1, en ses articles 12,15 et 17, la loi 98-12 définit une nouvelle mission de l'école, celle qui consiste à rapprocher l'enfant de son milieu, de ses réalités socioculturelles et économiques, notamment l'enseignement en langues maternelles et la gestion communautaire des établissements scolaires. En son article 60, la loi 98-12 fait de l'éducation une affaire de tous : l'Etat, les collectivités, la société civile et les partenaires au développement.</p> <p><u>l'enseignement bilingue</u> : depuis 1973, des écoles expérimentales</p>

Caractéristiques du modèle	Modèle théorique
	<p>ont été ouvertes pour tester la faisabilité d'un enseignement bilingue langue maternelle-français ; dès les premières expérimentations, la preuve a été faite que ces écoles étaient plus performantes que les établissements classiques monolingues, tant sur le plan de l'efficacité pédagogique que sur celui de la formation sociale ; le retrait des bailleurs de fonds étrangers à partir de 1988 en raison de l'absence d'un statut institutionnel à l'expérimentation et d'un système de suivi structuré, a contribué à installer la léthargie dans ces écoles ; la promulgation de la loi 98-12 du 1^{er} juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien offre désormais un cadre juridique à l'enseignement bilingue avec un nouveau schéma bilingue.</p> <p>Dans les DUDAL, utilisée depuis 2008-2009, cette innovation éducative est expérimentée par l'ONG dans le cadre de la mise en œuvre du PENF. les deux premières années sont consacrées à l'enseignement en langue nationale et la troisième année est réservée à l'enseignement en français. Le programme du cycle de base 1, jusqu'au niveau CM1, est ainsi condensé afin de permettre à l'apprenant de poursuivre son cursus au niveau de CM2, CM1 ou CE2. Il faut noter qu'il n'y pas de programme spécifique ni de manuels élaborés pour l'enseignement dans les centres Dudal.</p>
14. Le personnel enseignant	<p>Les enseignants sont généralement recrutés avec, au moins, le niveau de la classe de 3^{ème} mais les formations reçues leur donnent des compétences avec lesquelles ils réussissent au BEPC et se font enrôler dans l'enseignement formel pour bénéficier d'un meilleur traitement salarial et une sécurité de l'emploi.</p> <p>Ils étaient payés 45 000FCFA/mois contre maintenant 65 000FCFA par mois à l'instar des enseignants contractuels de l'Etat.</p> <p>Durée de la formation La formation initiale est assurée par les conseillers pédagogiques des IEB et dure Une (1) à trois (3) semaines La formation continue est faite au moins une fois par mois et dure en général une journée</p> <p>Contenus de la formation Le contenu de la formation initiale est focalisé sur la maîtrise de la pédagogie (PdT). La formation continue s'intéresse à la préparation des leçons, la gestion des classes, etc.</p> <p>Acteurs de la formation La formation initiale des enseignant est assurée par les IEB pour le programme du formel en français et par les IDAENF pour l'enseignement en langues nationales. La PdT est prise en charge par le personnel de VIE.</p>

Caractéristiques du modèle	Modèle théorique
15. L'encadrement et le suivi/évaluation	<p>Encadreurs : ils sont au nombre de deux (2) par zone et ont des niveaux académiques (maîtrise PdT au BEPC) et des profils différents (sociologues, linguistes, psychologues, etc.). Les encadreurs sont traités de même manière que les formateurs/trices des centres d'alphabétisation des adultes. Ils sont formés par l'ONG VIE siège sur la philosophie des centres DUDAL et d'autres formations techniques (planification, suivi, etc.). Les principaux rôles des encadreurs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dispenser la formation aux enseignants DUDAL ; - assurer le suivi pédagogique des enseignants pour apprécier leurs prestations sur le terrain ; - évaluer les acquis des apprenants/tes et leur réinvestissement dans la communauté ; - planifier et réaliser les formations continues des enseignants ; - rendre compte à l'administrateur de zone, le relais de VIE sur le terrain. <p>Des Cadres de Concertations Pédagogique des acteurs de l'ENF (CaCoPed) sont mis en place.</p>
16. La gestion du DUDAL	Un comité de gestion de l'éducation non formelle à l'image des COGES est mis en place.
17. Le financement et les coûts	Les coûts sont supportés par la Coopération suisse avec une participation symbolique des communautés (achèvement des centres ou achat de petites fournitures).
18. Le partenariat	<p>Les structures intermédiaires (SI) :</p> <p>Ce sont des ONG ayant des compétences pour suivre et évaluer la mise en œuvre de la campagne d'alphabétisation afin d'informer les communautés sur leurs droits et devoirs sur les centres. Elles sont appelées (SI) car situées à un niveau intermédiaire entre l'ONG VIE et les communautés bénéficiaires. Elles signent des contrats de prestation avec l'ONG VIE et assurent le contrôle de la mise en œuvre des activités pour rendre compte à VIE.</p> <p>Un partenariat avec l'ICRISAT a permis de former des jeunes au greffage des jujubiers (« pommes du sahel » pour lutter contre la famine).</p> <p>Une synergie avec le FSIL a permis de former les comités de gestion des points d'eau dans certains villages de Gidan-Roundji.</p>
19. Le dispositif de pérennisation	<p>Trois mesures sont mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation des communautés - La formation des membres du comité de gestion - La conduite d'activités génératrices de revenus.

Annexe 4 : Recueil de témoignages

Mme Ramatou Younissi du village de Taratakou (Téra) est âgée de 35 ans.



Analphabète au départ, aujourd'hui, Ramatou sait lire, écrire et calculer. Elle s'exprime aisément en public et effectue des déplacements dans d'autres villages dans le cadre de la sensibilisation.

Elle ne rencontre aucun problème ni avec son époux (lequel la soutient dans tout ce qu'elle entreprend), ni avec son entourage lequel fait beaucoup appel à elle.

Elle exerce plusieurs fonctions dans des comités créés au sein du village :

- Présidente du club d'école du village ;
- Présidente du comité de gestion du moulin (mis à la disposition du village par l'Etat) ;
- Secrétaire générale du COGES du centre Dudal.

Ramatou affirme être prête à assumer d'autres responsabilités dans toutes activités dans l'intérêt du village.

Témoignage de Monsieur Moussa Bowèye, Président du COGES Centre d'alphabétisation Angoual Madé, un village qui a bénéficié d'un centre d'alphabétisation mixte et d'un centre Dudal



Je commence par remercier Dieu de nous montrer ce jour car par la mise en place du centre alpha et du Dudal, nous avons aujourd'hui la visite des personnalités venant du Dakar et de Niamey, ce qui est une marque d'importance pour le village.

Cette formation en alphabétisation m'a permis d'avoir beaucoup de bénéficiaires. Parmi lesquels je peux dire :

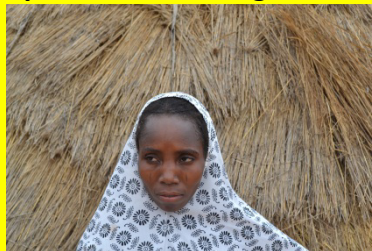
- Je sais bien lire, écrire et calculer ;

- Je sais manipuler le téléphone cellulaire, enregistrer des numéros avec les noms de leurs propriétaires et reconnaître ces numéros et noms dès qu'ils m'appellent ;
- Je connais mieux comment vivre en société et prendre en charge ma famille sur le plan sanitaire et hygiène ;
- Je reconnais les signes des principales maladies courantes : paludisme, jaunisse, varicelle, etc. ;
- Je fréquente mieux les centres de santé et oblige ma famille de s'y rendre dès qu'un malaise est constaté ;
- Les femmes du village fréquentent beaucoup les centres de santé pour les consultations prénatales, l'accouchement et toute autre consultation prévue pour elles et leurs bébés ;
- Je ne peux pas tout énumérer car les avantages sont énormes.

Voici mes souhaits :

- Ouvrir de nouveaux centres alpha et Dudal afin que les autres adultes et jeunes puissent aussi bénéficier de ces connaissances ;
- Construire des classes en matériaux définitifs afin que nos enfants puissent étudier dans des bonnes conditions ;
- Mettre en place un point d'eau moderne afin d'alléger les corvées d'eau des femmes ;
- Mettre en place un moulin à grain pour soulager les femmes afin qu'elles puissent développer des activités économiques (AGR) ;
- Appuyer le village en semences agricoles afin que notre production soit améliorée : de nos jours, la production de certains chefs de famille ne dépasse guère 13 bottes de mil ;
- Faire une route latéritique afin de nous permettre d'écouler rapidement nos produits agricoles et de maraîchage, ce qui contribuera à améliorer nos conditions de vie.

Témoignage de Madame Moussa née Aï Abdoulaye, 27 ans, sortante du centre d'alphabétisation Angoual Madé



J'étais analphabète avant l'ouverture du centre d'alphabétisation. Le séjour dans le centre d'alphabétisation m'a permis, en trois ans, d'avoir des avantages énormes parmi lesquels je vais énumérer quelques-uns :

- Je sais lire, écrire et calculer sans aucune difficulté : je lis toute correspondance écrite en hausa.
- Je connais aujourd'hui comment vivre en société : mes relations avec mon mari, mes enfants et mes voisins, comment éduquer mes enfants ;
- Je connais les méfaits du mariage forcé : par exemple, la fille peut se suicider dans un puits et fuir le village entraînant ainsi des conséquences graves entre les familles du mari et celle de la femme ;
- Avant je ne peux pas utiliser le cellulaire et je n'en ai même pas, mais aujourd'hui j'en ai et je compose de numéros, enregistre les noms et reconnais les noms et numéros m'appelant.

Je veux qu'on appuie notre groupement : il a aujourd'hui 60000 FCFA : nous voulons une formation et un appui pour les cultures maraichères, l'embouche bovine, la couture et les Activités Génératrices des Revenues (achat et vente).

Point de vue de VIE sur les acquis des apprenantes/apprenants

Les acquis développés par les apprenants sont divers. Ils se traduisent par une nette amélioration dans la manière de communiquer.

A l'oral, les apprenant-e-s sont en mesure de :

- ✓ prendre la parole et s'exprimer librement en public avec aisance et concision ;
- ✓ argumenter leur point de vue ;
- ✓ gérer une réunion en distribuant la parole et en faisant la synthèse ;
- ✓ intervenir au téléphone (à leur frais) lors des émissions radiophoniques en direct ;
- ✓ tenir un discours cohérent et clair sur certaines thématiques de leur vécu quotidien telles que : (i) les avantages de l'instruction ; (ii) l'hygiène (corporelle, évacuation des eaux usées, hygiène des concessions et de l'environnement) ; (iii) les maladies courantes, (iv) l'agriculture (techniques culturales), (v) méfaits des stupéfiants ; (vi) l'embouche (vii) l'historique du village ; (viii) les méfaits du mariage précoce ; (ix) la vie du centre ; ;(xi) la vie associative (xii) l'organisation du corps humain
- ✓ exercer des jeux de rôles (théâtres) pour véhiculer des messages
- ✓ saluer et de se présenter en français.

Au plan de la communication écrite, il est ressorti et constaté que les apprenant-e-s ont également développé des compétences qu'ils/elles utilisent dans diverses circonstances. Les apprenant-e-s qui se sont les plus affirmés dans le processus d'apprentissage :

- ✓ remplissent des fiches de cotisation ;
- ✓ prennent des notes au cours des réunions ;
- ✓ produisent et/ou exploitent des correspondances, des journaux, des livres religieux en langues nationales, des reçus, des cahiers de cotisations/ recettes, des procès-verbaux, des rapports, des cartes (géographiques, d'identité, de famille et d'électeurs), des affiches, des panneaux, des emballages, des notices, des carnets de soins.
- ✓ manipulent le téléphone portable (production et envoi de SMS, composition et enregistrement de numéros), la calculatrice, la balance et d'autres instruments de mesure de capacité, de longueur etc.

Points de vue des populations du village de Taratakou (Commune de Téra)



Selon les populations rencontrées, l'intervention du PENF dans le domaine de l'alphabétisation a permis aux apprenants : (i) de savoir lire et écrire ; (ii) d'être plus éveillés ; (iii) de mieux s'exprimer en public ; (iv) d'avoir une cohésion entre communauté ; (v) de mieux prendre en charge l'hygiène et la santé corporelles ; (vi) de savoir manipuler les cellulaires ; etc.

Certains sortants du programme d'alphabétisation sont devenus des animateurs des centres d'alphabétisation dans les villages environnants.

Le programme Dudal a permis de récupérer des jeunes non scolarisés et certains qui étaient exclus du primaire : 30 apprenants ont suivi la formation pendant 3 ans. Parmi eux, neuf(9) ont été transférés en classe de CM2 et, parmi eux, quatre(4) sont actuellement au collège.

Le programme Dudal permet de freiner le mariage précoce de la jeune fille, surtout si elle réussit au test de transfert et celui d'entrée en 6^{ème}.

En outre, les apprenants de Dudal ont reçu chacun la somme de 3200 FCFA pour l'achat de poules et des œufs de pintade. Certains jeunes ont fructifié ce petit appui et ont aujourd'hui des brebis et des chèvres.

Les auditeurs du programme alpha ont quant à ont bénéficié des béliers (un bélier pour deux au départ). Et aujourd'hui, l'exploitation de cette activité d'embouche a permis à chaque sortant de disposer de son propre bélier.

D'autres ont reçu des semences d'arachide malheureusement la saison n'a pas été bonne cette année et donc l'arachide n'a pas du tout produit.

Les participants à ce brainstorming n'ont pas trouvé de contraintes majeure dans la mise en œuvre du PENF.

Les habitants du village d'Angoual Madé (commune de Zabori) ont noté les principaux résultats du PENF : savoir lire, écrire et calculer, pouvoir facilement lire et distinguer les noms et les plaques de signalisation des villages, savoir vivre en communauté, appliquer les règles d'hygiène et la santé personnelle et celles de la famille, protéger l'environnement, gérer des AGR telle que l'élevage, gérer un groupement.



Elles ont aussi noté les autres effets du Dudal et de l'Alphabétisation

- Lutte contre le mariage précoce à travers le maintien des filles transférées au primaire puis au collège ;

- Lutte contre le mariage forcé (les parents alphabétisés comprennent l'enjeu) ;

Les sortants sont aujourd'hui capables de distinguer les signes des principales maladies courantes (paludisme, varicelle, etc.) ;

- 13 enfants sur les 23 inscrits au Centre Dudal sont aujourd'hui transférés en CE2 et CM2 (en classe de CM1, sur 46 élèves, deux sortants de Dudal occupent la 3^{ème} et la 4^{ème} place) ;

- Avec la subvention de 30000FCA (dont 2000 F pour le COGES-Dudal, 3000F pour l'entretien de l'animal et 25000F pour l'achat de l'animal) par enfant le COGES a acheté soit un mouton, soit une chèvre. Ainsi, à ce jour 11 moutons et 7 chèvres sont disponibles (2 moutons et 3 chèvres sont morts de mort, le COGES l'avait déjà signé) ;

- Le centre Dudal a permis d'avoir une cohabitation entre les peulh du village de xxx et la population (sédentaire) du village d'Angoual Madé.

Les populations ont enfin d'éviter à l'avenir de construire le hangar avec un toit en paille ou autre matériau précaire comme le montre l'image ci-dessous. Le village a connu un incendie qui a affecté le centre.

Témoignage de l'IDAENF et de l'IEB de Téra

Aussi, l'IDAENF de Téra est représentée lors des formations destinées aux animateurs des centres.

Il faut noter que les moyens mis à la disposition de l'inspection pour assurer ces mission sont très insuffisants (300 000FCFA en moyenne par an), ce qui l'oblige à faire se limiter à un échantillon de centres.

Cependant, selon l'IDAENF de Téra, le programme Dudal n'a pas de problème mais les conditions de la mise en œuvre sont critiquables notamment

- le faible niveau de rémunération des animateurs (30.000FCFA/mois) alors qu'ils sont généralement natifs des villages abritant les centres : ce qui suscite souvent des abandons au profit du formel (pour être contractuel gagnant plus du double) ;

- la mise à disposition souvent tardive des ressources pour l'évaluation finale, ce qui ne permet pas à l'IDAENF d'évaluer les apprenants avant la fermeture des centres. Cette évaluation est donc faite à partir d'un échantillon tiré parmi les apprenants testés par l'ONG

VIE. A titre d'exemple, en 2010/2011, sur 720 testés, 279 (dont 174 femmes) ont le niveau ¾ et 207 (dont 130 femmes) ont le niveau 5/6 ;

-Le choix des sites qui se faisant avant en collaboration avec l'IDAENF est fait actuellement par l'ONG toute seule.

A l'instar de l'IEB Téra, l'IEB de Gaya a été pleinement impliqué dans le suivi et l'évaluation pédagogiques et a participé à un atelier de renforcement des capacités organisé par VIE à Niamey. Nous signons chaque année un contrat avec l'ONG VIE pour effectuer une mission de suivi au démarrage du programme, une mission de suivi à mi-parcours et une mission d'évaluation à la fin de la formation pour évaluer le niveau des apprenants. Pour faire cette évaluation, les épreuves sont proposées par l'IEB et la correction ainsi que la proclamation des résultats sont aussi faites par l'IEB.

En général, le contrat est de 300 000FCFA par trimestre, mais en 2012-2013, du fait de la création de l'IEB de Dioundiou, cette enveloppe a été partagée entre le deux IEB.

Comme principale insuffisance du programme Dudal, on note la non disponibilité des programme allégé de formation (exemple d'une ONG faisant la passerelle à Agadez), ce qui amène souvent les Conseillers, lors de leurs suivis pédagogiques, de faire de propositions de contenu minimum à enseigner dans ces centres et de donner des conseils sur l'utilisation des manuels du formel.

Une idée des animateurs

Originaire de la zone, l'animateur du centre DUDAL de Garin Lourdou a le niveau de la classe 3^{ème} (collège) avec une expérience de huit (8) ans comme animateur en alphabétisation, d'un (1) an comme superviseur et trois (3) ans comme animateur du centre Dudal actuel après avoir reçu les actions suivantes de renforcement de ses capacités:

- formation avant emploi de 7 jour en 2010 : cette formation a été assurée par les conseillers pédagogiques de l'IEB de Gaya ;
- Formations continues assurées par les Conseillers pédagogiques ;
- Visites du superviseur de l'ONG VIE (une visite au moins par mois).



L'animateur du DUDAL avec un des membres de la mission

Selon lui, la contribution de la population du village à la bonne marche du centre a porté sur:

- La construction de la case devant servir de maison pour l'animateur ;
- des appuis alimentaires (nourriture et céréales) à l'animateur ;
- la construction du mur du centre ;
- achats des cahiers et bien des apprenants (lorsque la dotation de l'ONG est finie) ;
- le suivi de fréquentation de d'assiduité des apprenants.

Annexe 5 : Présentation des partenaires et distribution des rôles

Acteurs	Statut/Mode d'organisation	Rôles dans le PENF	Actions menées
Bénéficiaires directs	Apprenants adultes des centres d'alphabétisation	Utiliser dans leur vie quotidienne les connaissances et compétences acquises pour développer de nouvelles activités professionnelles, améliorer leurs productions, s'émanciper	Activités de sensibilisation dans le milieu Mise en place de groupements reconnus Mise en œuvre de quelques AGR
	Apprenants DUDAL		Suivi des cours Mise en œuvre des AGR Poursuite des études dans le formel
Animateurs	Contractuels de VIE	Conduite des enseignements-apprentissages	Conduite des enseignements-apprentissages
Populations	Comité de Gestion de l'éducation non formelle	Information des partenaires et échanges avec eux sur les grandes orientations et les stratégies ainsi que sur les résultats et les évolutions des programmes intervenant dans la région en tant que membres du Comité d'Orientation Stratégique (COS) Organisation de la participation des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La construction de la case devant servir de maison pour l'animateur ; ✓ des appuis alimentaires (nourriture et céréales) à l'animateur ; ✓ la construction du mur du centre ; ✓ achats des cahiers et bien des apprenants (lorsque la dotation de l'ONG est finie) ; ✓ le suivi de fréquentation et de d'assiduité des apprenants.
Structures intermédiaires (SI)	Organisations communautaires de base (OCB)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ mener des activités de sensibilisation des communautés et le suivi rapproché des centres d'alphabétisation ✓ contrôler le passage des superviseurs dans les centres ✓ suivre et évaluer la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dynamiser les comités de gestion de l'ENF dans les villages ; ✓ Apporter des appuis pédagogiques aux animateurs/trices ; ✓ Contrôler la disponibilité de l'équipement et l'assiduité des animateurs/trices dans les centres ; ✓ Contrôler le passage des superviseurs et des

Acteurs	Statut/Mode d'organisation	Rôles dans le PENF	Actions menées
		de la campagne d'alphabétisation afin d'informer les communautés sur leurs droits et devoirs sur les centres	formateurs/trices dans les centres : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Apprécier la fréquentation des apprenants/tes ; ✓ Collecter les données statistiques des centres ; ✓ Restituer à la communauté et discutent des aspects à améliorer avec elle ; ✓ Rendre compte à VIE (antenne et siège) aux communes et IDAENF par des rapports périodiques qui sont transmis
Collectivités décentralisées	Communes rurales	Pas explicite dans les documents	Pas de rôle explicite joué
Antennes VIE	Superviseurs	Coordination du programme dans les zones	Mise en œuvre du programme Avec l'appui de la SI et du Comité de gestion de l'ENF: <ul style="list-style-type: none"> ✓ organise au niveau de chaque village une assemblée générale pour la mise en place d'un comité de gestion du centre d'alphabétisation ou du Dudal, ✓ identifie les besoins spécifiques de formation des cibles, ✓ établit la liste des participants en relation avec le Comité de gestion de l'ENF, ✓ recrute et forme les animateurs ✓ déroule les différentes formations, ✓ soumet son rapport périodique à l'appréciation de VIE, ✓ informe le CGENF des différentes activités à mener, ✓ fait le suivi interne et procède à l'évaluation périodique des centres, ✓ restitue les résultats et procède aux corrections nécessaires, ✓ met en place un dispositif de mise en œuvre des AGR,

Acteurs	Statut/Mode d'organisation	Rôles dans le PENF	Actions menées
			<ul style="list-style-type: none"> ✓ justifie l'utilisation des ressources mises à sa disposition ✓ etc.
DREN	IDAENF IEB	Accompagnement, suivi, supervision et évaluation Encadrement des animateurs dans les rencontres de formation continue des enseignants	Ces structures sont pleinement impliquées dans la mise en œuvre du PENF notamment dans le domaine du suivi pédagogique et de l'évaluation des acquis des apprenants. L'inspection signe, en début d'année, une convention avec l'ONG VIE. Dans cette convention, qui est respectée selon lui, l'Inspection effectue trois (3) missions par an (une en début de campagne pour s'assurer du bon démarrage des centres, une deuxième à mi-parcours pour un suivi pédagogique et une troisième, en fin de campagne pour l'évaluation des acquis des apprenants Alpha par l'IDAENF et des apprenants DUDAL en 3 ^{ème} année par l'IEB). Aussi, l'Inspection est représentée lors des formations destinées aux animateurs des centres.
Structures d'appui technique	Services techniques Institutions spécialisées		INRAN : appui technique pour l'amélioration des pratiques agricoles dans les champs écoles et pour la conservation du haricot
PTF	Partenaires actifs dans l'éducation non formelle dans les deux régions et au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer à la mise en place du FONENF ✓ Coordonner les interventions et développer des synergies 	Pas encore de mesures prises pour la création du fonds Lux Dev : chef de file pour la mise en place du FONANF dans la région de Dosso : mise en place des cadres de concertation au niveau de la région et des tous les départements.
VIE	ONG mandataire agissant au nom du Bureau de la	✓ Assurer une gestion efficace, efficiente et transparente du programme	<ul style="list-style-type: none"> ✓ gestion et coordination du programme ✓ gestion de fonds ✓ suivi et évaluation du programme



Acteurs	Statut/Mode d'organisation	Rôles dans le PENF	Actions menées
	Coopération suisse au Niger	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer sa position et sa capacité de dialogue dans le domaine de l'éducation non formelle au niveau local et national 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ production de rapports d'exécution technique et financière
Services centraux de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DGAENF) ✓ Direction Générale de la Scolarisation (DGS) ✓ Direction Générale l'Education de Base (DGEB) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer le contrôle de qualité et l'évaluation des apprentissages dans les centres. ✓ Faciliter la bonne mise en œuvre du programme ✓ Favoriser la collaboration entre les autorités et les différents services techniques des régions de Dosso et de Maradi et l'ONG VIE ✓ Confirmer l'intérêt et travailler à la mise en place et l'opérationnalisation du Fonds National pour l'Education Non Formelle ✓ Assurer la coordination et le suivi à travers les missions de supervision ✓ Réaliser au moins une supervision annuelle des activités éducatives dans les centres ✓ Etre régulièrement informées et invitées aux bilans annuels des activités du programme 	<p>Le Directeur Général de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DGAENF) affirme avoir reçu les TDR de la consultation qu'il a partagés avec les directeurs relevant de sa coordination</p> <p>Constats majeurs le PENF n'a pas impliqué véritablement les structures du niveau central. La seule implication a été faite par la coopération suisse, suite à la rencontre DGAENF-BUCO : une mission conjointe DGAENF-BUCO de supervision a été faite en avril 2013.</p> <p>Les ressources allouées à VIE pour les missions de suivi/supervision du niveau central n'ont jamais été affectées à ces structures.</p> <p>DGS : aucun rôle</p> <p>DGEB : la DGEB a été remplacée par la DGS et la DGFC : mais toutes ces structures n'ont aucune connaissance sur les activités du PENF</p>





Acteurs	Statut/Mode d'organisation	Rôles dans le PENF	Actions menées
DDC	BUCO	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Financer le PENF ✓ Faire mettre en œuvre le programme par l'intermédiaire de VIE ✓ Veiller au respect des procédures et lignes directrices de la DDC ✓ Veiller à la cohérence avec les stratégies nationales et les orientations stratégiques de la coopération suisse au Niger ✓ Consulter le Ministère l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales pour avis lors de réorientation importante 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise à disposition des ressources ✓ Organisation des missions de suivi et d'audit ✓ Evaluation externe du programme





Annexe 6 : Liste des principaux partenaires techniques et financiers de VIE Kande Ni Bayra


N°	Partenaires	Projets ou programmes	Domaine d'intervention
0	MEN/A/PLN	Tous projets et programmes	Appui technique
1	DDC. Coopération Suisse au Niger	Programme d'Education Non Formelle (PE NF)	Education non formelle (Alphabétisation et Dudal)
2	OXFAM	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement de la Scolarisation en milieu Rural 2. My Rights – My Voice (MRMV) 3. Programme d'Education en Situation d'Urgence (réfugiés du Mali) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Education de base 2. Communication pour le développement (jeunes) 3. Education en situation d'urgence
3	Plan Niger /USAID/MCC	Niger Education Communities Strengthenment(NECS)	Apprentissage rapide de la lecture
4	FAO	<ol style="list-style-type: none"> 1. Clubs d'écoute 2. Projet Konkorido 3. Dimitra 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Communication pour le développement 2. Alphabétisation 3. Collecte des données sur l'apport des femmes (au Niger, Bénin, Togo, Burkina et Tchad)
5	UNICEF	Clubs d'écoute	Communication pour le développement (axés sur les pratiques familiales essentielles)
6	UNFPA	<ol style="list-style-type: none"> 1. Clubs d'écoute et Dudal pour jeunes filles 2. Plateformes multifonctionnelles 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Communication pour le développement (santé de la reproduction) 2. Allègement du travail des femmes en milieu rural
7	Fondation Stromme	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stratégie de scolarisation accélérée/Passerelle 2. Epargner pour le développement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Education (accélérée) 2. Epargne local
8	Swisscontact	Formation des apprentis mécaniciens et soudeurs	Alphabétisation
9	USADF	Projet Women African Garden de Banizoumbou	Encadrement des femmes sur les jardins potagers africains

Annexe 7 : Forces et faiblesses du PENF

Domaines	Forces ou acquis	Faiblesses
<p>1. Accès à une éducation de base</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribution au recul de l'analphabétisme dans les régions d'intervention : entre 2008 et 2012, 30 926 apprenants ont été inscrits dans les programmes d'alphabétisation, soit 11% des effectifs recensés par la DGAENF au niveau de tous les centres ouverts, tous financements confondus, sur la même période ✓ Importante part des femmes dans le programme Alpha ✓ Importante part des filles dans les DUDAL ✓ Prise en compte du genre effective avec le nombre de centres féminins qui représente plus de la moitié de l'ensemble et avec des thèmes sur le mariage forcé ou précoce ayant conduit à des décisions collectives suite aux activités de sensibilisation ✓ Contribution au recul de l'analphabétisme dans les régions d'intervention : 9117 enfants âgés entre 9 et 14 ans ont été inscrits dans les centres de seconde chance (Dudal), 1389 sortants du Dudal ont été transférés dans les classes de CE2, CM1 et CM2 en 2012 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Infrastructures inadaptées même si à faible coût  <ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipements sommaires (mobilier) 
<p>2. Qualité dans les interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de réussite en alpha (2/3 des apprenants) ✓ Reconnaissance par les communautés de la contribution positive du PENF pour le mieux-être de leurs villages ✓ Centres d'alphabétisation adultes espaces de rencontres et de ressources éducatives pour toutes et pour tous avec multi usages ✓ Animation sur des thèmes transversaux en vue d'une autonomisation culturelle et sociale des femmes ✓ Passerelle effective ✓ AGR pertinentes et bien appréciées par les 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse des enfants notamment en français ✓ Autonomisation économique faible et réclamée par les femmes ✓ Formation pour la mise en place des AGR : seulement un petit groupe de femmes a été pris pour lui apprendre la production du Dégué ✓ Subvention non adaptée : semence d'arachide qui n'a rien produit du fait de la

Domaines	Forces ou acquis	Faiblesses
	<p>communautés (l'évaluation de 2011 a noté une grande motivation des apprenants et des parents face à la réalisation des AGR effectives dans certains centres.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les résultats de 2009-2010 dans les DUDAL montrent que le taux de réussite des connaissances cognitives est assez satisfaisant : 51,14% dont 44,21% pour les filles et 56,91 pour les garçons. ✓ En 2009, le taux de réussite de 62% semble satisfaisant eu égard au contexte national. ✓ Transformation des DUDAL en écoles formelles ou en classe passerelle  <ul style="list-style-type: none"> ✓  <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les enseignements/apprentissages généralement réussis (l'apprentissage de la langue L1 se fait avec une démarche claire et efficace qui produit des résultats importants) ✓ Bon niveau d'encadrement avec deux (2) encadreurs par zone et avec un bon niveau académique (maîtrise PdT au 	<p>mauvaise campagne agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Programmes trop courts et insuffisants pour un non-retour à l'analphabétisme ✓ AGR à la place de la formation professionnelle d'insertion ✓ Sortants des DUDAL n'ayant pas réussi aux tests de passerelle abandonnés dans les villages sans perspectives de continuation de la formation ✓ sur un total de 9371 apprenants inscrits, 3730 ont réussi à l'évaluation des connaissances cognitives. Ce qui laisse percevoir un fort taux de déperdition (60% des inscrits). ✓ Abandon du centre à Lourgou  <ul style="list-style-type: none"> ✓ <ul style="list-style-type: none"> ✓ Curriculum/référentiel de formation allégé/tardivement élaboré  <ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ Pas de document de référence qui décrit la professionnalisation de DUDAL

Domaines	Forces ou acquis	Faiblesses
	<p>BEPC) et des profils différents (sociologues, linguistes, psychologues, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de Cadres de Concertation Pédagogique des acteurs de l'ENF (CaCoPed) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Matériels didactiques inadaptés et insuffisants <ul style="list-style-type: none"> ✓  ✓ Environnement lettré pauvre (livres fournis en petit nombre et inutilisés comme à Garin Idi) <ul style="list-style-type: none"> ✓  ✓  ✓ Faible niveau de certains enseignants <ul style="list-style-type: none"> ✓ 

Domaines	Forces ou acquis	Faiblesses
		 <ul style="list-style-type: none"> ✓ Limites dans la maîtrise de l'approche Pédagogie du Texte (PdT) par les animateurs, les superviseurs et les conseillers pédagogiques ✓ Le quantum horaire indispensable (entre 900 et 1200 heures) pas atteint (720 heures) ✓ Faible niveau des apprenants en français ✓ Formation initiale des animateurs trop courte ✓ Aucune femme enseignante DUDAL ✓ Représentants de l'Etat ne maîtrisant pas la PdT même si invités lors des formations
<p>3. Gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appel à des structures intermédiaires (SI) pour suivre et évaluer la mise en œuvre de la campagne d'alphabétisation afin d'informer les communautés sur leurs droits et devoirs sur les centres ✓ Partenariat avec l'ICRISAT ayant permis de former des jeunes au greffage des jujubiers (« pommes du sahel » pour lutter contre la famine) ✓ Synergie avec le FSIL ayant permis de former les comités de gestion des points d'eau dans certains villages de Gidan-Roundji ✓ Termes de référence du FONENF formulés pour 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence de synergie et d'articulation dans les interventions du BUCO dans les zones d'intervention ✓ Faiblesse de concertation/confrontation positive aux méthodes des autres intervenants, ONG (Vision mondiale, Monde des Enfants, ONEN, Plan Niger, etc.) ✓ Faiblesse dans le pilotage de la mise en place du FONENF par la DGAENF ✓ Faiblesse de l'engagement politique du Ministère de l'éducation pour la mise en

Domaines	Forces ou acquis	Faiblesses
	<p>l'organisation d'un atelier national de relance</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Capacités de l'antenne de Dosso réelles pour une autonomisation (développement de partenariats locaux et mobilisation de fonds pour des activités au niveau local ✓ Contractualisation avec les Inspecteurs Départementaux de l'ENF (IDAENF) et les IEB pour la réalisation de trois (3) suivis dont une évaluation ✓ Moyens mis à la disposition des inspecteurs jugés maintenant suffisants et convenables de l'activité. ✓ Rémunération des animateurs améliorée (65 000FCFA par mois comme pour les enseignants contractuels de l'Etat) ✓ Accompagnement des villages abritant des centres d'alphabétisation adultes et DUDAL pour la création des groupements de promotion économique ✓ Implication des services déconcentrés de l'éducation qui apprécient le partenariat 	<p>place du FONENF : initiatives ont été suspendues dès mi 2009</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence de consensus sur le statut du Fonds